



**NIGER**  
**RAPPORT D'ANALYSE**  
JUN 2020

**RÉPUBLIQUE DU NIGER**  
Fraternité - Travail - Progrès  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
HAUT-COMMISSARIAT A L'INITIATIVE 3N

# NUTRITION



PHOTO: UNICEF

**RAPPORT SUR LES PISTES DE FINANCEMENT INNOVANT  
POUR LA NUTRITION AU NIGER**





## PRÉFACE

Dans son cadre d'investissement publié en 2017, la Banque Mondiale a estimé à 7 milliards de dollars US par an la somme nécessaire pour fournir des interventions nutritionnelles qui contribueront à atteindre d'ici à 2025 les cibles de l'Assemblée Mondiale de la Santé relatives au retard de croissance, à l'anémie, à l'allaitement maternel et à la malnutrition aigüe. La prise en compte de la nutrition dans toute sa dimension multisectorielle, avec les interventions nutritionnelles spécifiques et sensibles, va accroître de façon significative les besoins de financement de la nutrition au niveau mondial en tenant compte de l'élargissement de la vision et du champ d'action au-delà du seul secteur de la santé.



Le financement des interventions en matière de nutrition est sans doute un immense défi au Niger. L'analyse budgétaire du financement de la nutrition finalisée en mars 2020 a révélé que les allocations budgétaires et les dépenses annuelles sur ressources propres en 2016 représentent respectivement 0,72 % et 0,46 % du Produit Intérieur Brut (PIB). Dans cette perspective, il faut doubler les allocations et tripler les dépenses pour la nutrition entre 2021 et 2025 pour espérer un changement favorable de la situation nutritionnelle. Même si le financement public seul ne suffira pas à relever ce défi, son amélioration serait une étape majeure pour mobiliser davantage de ressources extérieures et combler une partie non négligeable du déficit actuel en matière d'investissements en nutrition au Niger.

Le Niger a mis en place un environnement favorable à la nutrition en adoptant en 2018 la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle (PNSN 2017-2025) et ses plans d'action multisectoriels. Cet engagement politique se traduit par l'intégration de la nutrition dans les documents de développement économique et social et dans le plan stratégique de l'IN3 (Les Nigériens Nourrissent les Nigériens). De même, les principaux secteurs concernés par la nutrition (Santé, Agriculture/Elevage, Environnement, Protection Sociale, Education et Eau, Hygiène et Assainissement) prennent progressivement en compte la nutrition dans leurs documents de planification et de programmation. En revanche, les allocations et les dépenses réelles restent très largement en dessous des ambitions affichées dans les documents de planification stratégique des secteurs. C'est dans cette perspective que le Haut-Commissariat à l'Initiative 3N a commandité cette étude inaugurale sur les financements innovants susceptibles de renforcer les allocations et les dépenses de la nutrition au Niger afin de contribuer au bien-être nutritionnel de tous les nigériens. L'étude vise à identifier de façon proactive de nouveaux mécanismes de financement capables de compléter les sources déjà existantes.



Les recommandations du présent rapport amèneront les secteurs concernés à élaborer des mécanismes de financement complémentaires capables d'orienter les ressources et les programmes en faveur des communautés et des personnes les plus touchées par la malnutrition. Cela renforcera le système national de gouvernance et de redevabilité afin de corriger progressivement les déséquilibres observés lors des arbitrages et allocations budgétaires dans les secteurs concernés.

Le financement national est indispensable pour garantir des améliorations durables et la réalisation des cibles mondiales de nutrition au Niger pour une meilleure santé des populations.

**Ali BETY**

Haut-Commissariat à l'Initiative 3N – Les  
Nigériens Nourrissent les Nigériens



Ministère des Finances

Avec la collaboration de :



## OURS

**Chargé du suivi de l'étude :** Dr MAHAMADOU Aboubacar, Coordonnateur Cellule Nutrition HC3N, Haut-Commissariat à l'Initiative 3N, « les Nigériens Nourrissent les Nigériens »

### Consultante :

**Dr GUERO Maimouna H. DOUDOU**, MD, PEDs, MPH, PhD, Enseignant chercheur à l'Université Privée Africaine pour le Développement (UPAD)

### Contributeurs :

**M. Ali Bety**, Ministre Haut-Commissaire à l'i3N  
**M. Moussa Habiboulaye**, Ministère de Finances

**M. Mahaman Sani Abdou**, SG/Haut-Commissariat à l'Initiative 3N M.

**Guillaume Poirel**, AT/PNIN/INS/UE

**Dr Mohamed Ag Bendeche**, AT/PNIN/INS/UE

**Dr Gervais Ntandou-Bouzitou**, AT/FIRS/FAO/UE

**Mme Madeleine Evrad Diakité**, AT/HC3N/UE

**Dr. Nassirou Ousmane**, Ministère de la Santé Publique

**Photos :** Chemonics / Ollivier Girard

**Editeur de la publication :** Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition / Institut National de la Statistique du Niger (inspiré de la Charte Graphique de l'INS)





## MOTION DE REMERCIEMENT

Le Haut-Commissaire à l'initiative 3N «les Nigériens, Nourrissent les Nigériens» responsable de la Coordination multisectorielle, de l'animation des instances de concertation des acteurs et du plaidoyer pour la mobilisation des ressources en faveur de la nutrition remercie :

- SEM BRIGI Raffini, Premier Ministre pour son soutien au Haut-Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N) dans l'accomplissement de la mission de coordination multisectorielle de la nutrition.
- Mme Ousseini Hadizatou, Directrice de Cabinet Adjointe du Président de la République, le Dr Illiassou Idi Mainassara, Ministre de la Santé Publique ; M. Albadé Abouba, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage ; le Professeur Katambé Issoufou, alors Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement ; M. Ahmad Djidoud, Ministre délégué auprès du Ministre des finances, chargé du Budget ; ainsi que les autres membres du gouvernement pour leur collaboration et implication personnelle dans le processus d'adoption de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle (PNSN) 2017-2025 et son Plan d'Action multisectoriel.

Le Haut-Commissaire remercie également les Partenaires Techniques et Financiers, notamment, l'UNICEF, le PAM, la FAO, la DUE, l'AFD, l'ACF, l'UPAD et l'équipe PNIN de l'INS pour leur accompagnement et contribution dans le déroulement du présent exercice d'identification des pistes permettant au Niger de rehausser le niveau de financement de la nutrition conformément aux engagements pris lors du lancement de la PNSN en décembre 2018.



Toumour (dernier recensement, février 2017). 33 124 personnes dont plus de 26 000 déplacés. Le site de Toumour accueille les populations peules de la commune de Bosso ayant fui le conflit. Ces populations déplacées internes ont parcouru jusqu'à 94 km à cause du conflit. Ces personnes sont venues à Toumour à cause de l'aide humanitaire et de la sécurité alimentaire. La distribution comprenait 150 kg de riz, 50 kg d'haricots rouge, de l'huile et du sel. À cause des conditions d'insécurité, CRS donne de la nourriture tous les 3 mois en moyenne compte tenu de la dangerosité de l'accès aux terres et de l'exposition de la nourriture en stock. Région Lac Tchad – CRS/Ollivier Girard





## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

<b>ACF</b>	Action Contre la Faim
<b>AECID</b>	Agence espagnole pour la coopération internationale au développement
<b>AFD</b>	Agence Française de Développement
<b>AIEA</b>	Agence Internationale de l'Énergie Atomique
<b>AMBF</b>	Association des Municipalités du Burkina Faso
<b>ANFICT</b>	Agence National de Financement des Collectivités Territoriales
<b>APBE</b>	Action Pour le Bien-être
<b>BAGRI</b>	Banque Agricole du Niger
<b>BIRD</b>	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
<b>CEDEAO</b>	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CT</b>	Collectivités territoriales
<b>CT/PNSN</b>	Comité Technique de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle
<b>ECHO</b>	Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes
<b>ENN</b>	Emergency Nutrition Network
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
<b>FCFA</b>	Franc des colonies françaises d'Afrique
<b>FIDA</b>	Fonds International de Développement Agricole
<b>FIRST</b>	Food and Nutrition Security Impact, Resilience, Sustainability and Transformation
<b>FISAN</b>	Fonds d'Investissement de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
<b>GAVI</b>	Global Alliance for Vaccines and Immunization
<b>GFF</b>	Global Financing Facility
<b>GFFO</b>	Regional German Federal Foreign Office
<b>HC3N</b>	Haut Commissariat à l'Initiative 3N
<b>HLPE</b>	Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition
<b>IDA</b>	Association internationale de développement
<b>INS</b>	Institut national de la statistique
<b>IRC</b>	International Rescue Committee
<b>KFW</b>	Établissement de crédit pour la reconstruction
<b>MAEE</b>	Ministère français des Affaires Etrangères et Européennes
<b>MFP</b>	Ministère de la Fonction Publique
<b>MSP</b>	Ministère de la Santé Publique
<b>NEPAD</b>	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
<b>OCHA</b>	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
<b>ODD</b>	Objectifs de développement durable
<b>OHADA</b>	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
<b>OIT</b>	Organisation internationale du travail
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé



<b>ONG</b>	Organisations Non Gouvernementales
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PCD</b>	Partnership for Child Development
<b>PFN</b>	Points focaux nutrition
<b>PME</b>	Petites et Moyennes Entreprises
<b>PNIN</b>	Plateforme Nationale Information pour la Nutrition
<b>PNSN</b>	Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle
<b>PRN</b>	Présidence de la République du Niger
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>REACH</b>	Renewed Effort Against Children Malnutrition
<b>SUN</b>	Scaling Up Nutrition
<b>UN</b>	Nations Unies
<b>UN Women</b>	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
<b>UNEP</b>	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
<b>UNFPA</b>	Fonds des Nations unies pour la population
<b>UNHCR</b>	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations unies pour l'enfance
<b>UNIDROIT</b>	Institut international pour l'unification du droit privé
<b>UNITLIFE</b>	Mouvement citoyen pour une solidarité mondiale
<b>USAID</b>	Agence des Etats-Unis pour le développement international



## SOMMAIRE

Préface.....	1	2 Défis du financement de la nutrition au Niger .....	16
Motion de remerciement .....	5	1 Rappel des engagements.....	19
Introduction.....	3	2 Proposition de pistes de financement innovant pour la nutrition au Niger .....	20
Objectifs .....	5	2.1 Mécanismes destinés à dégager des ressources nouvelles ou dépenses en faveur de la nutrition .....	20
Définition des concepts.....	7	2.1.1 Des taxes à adopter au niveau national..	20
1 Financement .....	7	2.1.2 Subvention sur le transport des fruits et légumes .....	21
2 Financement innovant .....	7	2.1.3 Réorientation de certaines lignes budgétaires de l'Etat .....	23
3 Financement public.....	7	2.1.4 Appels à proposition des projets .....	23
4 Financement privé .....	7	2.1.5 Financement de la nutrition par les collectivités locales.....	23
5 Financement direct des ménages .....	8	2.1.6 Contribution directe des ménages au financement de la nutrition.....	25
6 Ressource domestique .....	8	2.1.7 Financement innovant à travers les ressources externes .....	27
7 Ressource externe.....	8	2.2 Mécanismes visant à mobiliser l'investissement privé .....	29
Méthodologie .....	9	2.2.1 La micro finance.....	29
1 Dispositif de suivi de l'étude .....	9	2.2.2 Financement de l'entrepreneuriat féminin dans les micros et petites entreprises .....	30
2 Sources et extraction des données .....	9	Recommandations .....	35
3 Catégorisation des mécanismes de financement innovant .....	10	Remerciements .....	37
Résultats .....	11	Annexe 1 : Documents de la série.....	39
1 Sources de financement du Plan d'action de la PNSN.....	13	Annexe 2 : Cartographie des parties prenantes de la nutrition.....	41
1.1 Secteur public .....	13	Bibliographie.....	43
1.2 Ressources domestiques .....	13		
1.2.1 Allocations budgétaires de l'Etat .....	13		
1.2.2 Financement direct des ménages.....	14		
1.2.3 Financement par les collectivités locales	14		
1.3 Ressources externes.....	14		
1.3.1 Bailleurs dont les fonds passent par les allocations budgétaires de l'Etat.....	14		
1.3.2 Bailleurs de fonds dont les fonds passent par d'autres institutions .....	15		
1.3.3 Partenaires techniques et financiers.....	15		
1.3.4 Autres institutions du secteur public.....	15		
1.4 Secteur privé.....	15		
1.5 Société civile .....	16		





## INTRODUCTION

### *Investir dans la nutrition, un socle pour le développement du capital humain Wateraid 2019<sup>1]</sup>*

Au Niger, la prévalence actuelle de la malnutrition sous toutes ses formes est très élevée et les tendances demeurent stables malgré les efforts et engagements forts pris par le Gouvernement du Niger. Les taux de malnutrition, toutes formes confondues, indiquent que le Niger dépasse les seuils globalement admis par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)<sup>2</sup>.

Ces constats ont amené les autorités du Niger à travers le HC3N à élaborer un document de Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle (PNSN) pour lutter contre toutes les formes de malnutrition, condition nécessaire au développement socio-économique. Un plan d'action multisectoriel 2017-2019 a été aussi élaboré en tant qu'outil d'aide à la planification opérationnelle des secteurs contributeurs pour la mise en œuvre des interventions de la PNSN. Ce plan est un ensemble de huit plans d'action, alignés sur les huit engagements de la PNSN, couvrant divers domaines spécifiques, sensibles et transversaux à la sécurité nutritionnelle :

- Gouvernance et coordination multisectorielle de la nutrition (Engagement 1) ;
- Interventions nutritionnelles dans le secteur de la santé (Engagement 2) ;
- Agriculture et systèmes alimentaires sensibles à la nutrition (Engagement 3) ;
- Eau, Hygiène et Assainissement sensibles à la nutrition (Engagement 4) ;
- Nutrition et Protection Sociale (Engagement 5) ;
- Nutrition et Education (Engagement 6) ;
- Nutrition et Maladies Non Transmissibles (Engagement 7) ;
- Communication et Plaidoyer pour la nutrition (Engagement 8).

Le budget estimatif total de la PNSN pour l'ensemble des huit engagements pour la période 2017-2019 est de 238 milliards 713 millions de FCFA (près de 364 millions d'Euros). Globalement, 28 % de ce budget est planifié pour la première année (2017) contre 35 % pour la deuxième année (2018) et 37 % pour la troisième année (2019)<sup>3</sup>.

La majorité du budget de ce plan d'action (61 %) est allouée à l'engagement 2 relatif aux interventions nutritionnelles spécifiques (prise en charge de la malnutrition aiguë et préventives de nutrition pour les groupes vulnérables). Les engagements 1, 3, 4, 6, 7 et 8 en lien avec les interventions sensibles à la nutrition représentent chacun moins de 10 % du budget de la PNSN<sup>4</sup>.

L'importance d'une bonne nutrition pour la santé et l'économie des pays est reconnue depuis de nombreuses années, soulignant la nécessité d'accroître les fonds alloués au secteur de la nutrition

1 WaterAid Cambodia, « Intégrer la nutrition et l'eau, l'assainissement et l'hygiène: un socle pour le développement du capital humain au Cambodge. », s. d., <https://washmatters.wateraid.org>.

2 Organisation Mondiale de la Santé et UNICEF, « Normes de croissance OMS et identification de la malnutrition aiguë chez l'enfant », s. d., <https://www.who.org>.

3 République du Niger, Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle au Niger 2017-2025 (Niamey, Niger, 2019).

4 République du Niger.



et de suivre les ressources financières consacrées à la nutrition dans les programmes nationaux<sup>1</sup>.

Il y a un consensus croissant selon lequel, pour atteindre, les objectifs nutritionnels, les pays doivent mettre en œuvre des interventions directes rentables basées sur les évidences scientifiques, tout en accordant une plus grande attention aux interventions indirectes, notamment l'amélioration de l'impact nutritionnel des actions dans l'agriculture, l'éducation, la protection sociale et le renforcement des capacités des femmes<sup>2</sup>.

C'est dans cette optique que le HC3N, soutenu par les partenaires au développement, a coordonné l'élaboration d'une Politique Nationale multisectorielle de Sécurité Nutritionnelle (PNSN) et de son plan d'action budgétisé, adoptés par décret 2018-794/PRN du 15 novembre 2018<sup>3</sup>. Des instances multisectorielles de gouvernance de la nutrition ont été mises en place pour assurer les fonctions de planification conjointe, de coordination, de suivi-évaluation, de mise en œuvre, de recherche opérationnelle sur la base des leçons apprises et pour générer des nouvelles évidences.

Cependant, une étude récente sur les allocations budgétaires dans le domaine de la nutrition à mis en évidence le défi du financement dans ce secteur particulier et l'enjeu des capacités à mobiliser auprès des partenaires et du budget national pour les programmes de nutrition. Pour parvenir à combler le déficit d'investissement, en prêtant une attention particulière aux besoins du pays, il faudra s'appuyer sur la participation de l'ensemble des parties prenantes et veiller à faire bon usage de toutes les sources de financement disponibles.

Au Niger, le Gouvernement a pris l'engagement lors du lancement de la PNSN de porter à au moins 15 % le financement domestique du coût du Plan d'Action de la PNSN. Le respect de cet engagement nécessite une bonne connaissance du contexte et surtout du financement dédié à chaque secteur contributif en faveur de la nutrition. C'est pourquoi le HC3N et ses partenaires se sont engagés dans la conduite d'une série d'analyse (Cf. Annexe 1) permettant de mettre en évidence la pertinence des investissements en matière de nutrition en se fondant sur :

1. La rationalisation de l'usage de ressources pour les interventions à haut impact ;
2. Lamobilisationdes acteurs et des ressources ;
3. Le renforcement de la visibilité des interventions de nutrition dans divers secteurs ;
4. La synergie des interventions et des investissements.

Le présent rapport propose un tour d'horizon des sources de financement existantes en matière de nutrition au Niger et dresse l'inventaire de nouvelles pistes de financement pouvant être mobilisées pour combler le déficit.

Les financements innovants comprennent tout un éventail d'initiatives et de mécanismes<sup>4</sup>. Dans le cadre de ce document, les catégories de mécanismes de financement innovants les plus pertinentes et les plus prometteuses pouvant améliorer le financement de la nutrition au Niger ont été retenues. Les moyens à mettre en œuvre pour accéder à ces financements n'ont pas été détaillés ici. Une étude complémentaire plus approfondie sur les mécanismes possibles à mettre en place pour alimenter le secteur de la nutrition en sources innovantes de financement, pourrait être envisagée.

---

1 Adam Aho et al., « Analyse budgétaire de nutrition au niveau national: contribution de l'Afrique de l'ouest à une approche révisée », s. d., Disponible au <https://www.ennoline.net>.

2 Aho et al.

3 République du Niger, Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle au Niger 2017-2025.

4 Banque International du Travail, « Aperçu des types de mécanismes de financement innovants et pertinents, des opportunités et des risques qui leurs sont associés, ainsi que des possibilités qui s'offrent à l'OIT d'y participer », s. d., <https://www.ilo.org>.



## OBJECTIFS

Suite à la réalisation de l'exercice sur l'analyse des allocations budgétaires et malgré les efforts consentis par le Gouvernement, les sources de financement classique et habituel via les investissements publiques de l'Etat sont insuffisantes pour relever le défi du financement de 15 % du plan de la PNSN, des mécanismes innovants et des investissements privés sont nécessaires.

L'objectif de cette revue est d'identifier sur la base de la revue de la littérature et des discussions avec des personnes ressources, des pistes de financement innovant pour la nutrition au Niger.



Bénéficiaires en train de préparer du CSB Corn Soy Blend à Toumour, Région Lac Tchad –Ollivier Girard





## DÉFINITION DES CONCEPTS

### 1 FINANCEMENT<sup>1</sup>

Le financement est l'action de procurer des fonds à une entreprise, un service public (Larousse). Ainsi, le financement est l'opération qui consiste, pour celui qui finance, à consentir des ressources monétaires, pour celui qui est financé, à se procurer des ressources monétaires nécessaires à la réalisation d'un projet.

### 2 FINANCEMENT INNOVANT<sup>2</sup>

Le financement innovant est tout nouveau mécanisme de financement qui affiche des caractéristiques de financements « innovants », est un financement qui :

- Mobilise et déploie des ressources pour la nutrition d'une façon nouvelle ;
- Mobilise des ressources additionnelles qui ne seraient pas disponibles autrement pour la nutrition – sans réaffecter ni remplacer les ressources existantes ;
- Mobilise des ressources de façon plus efficace et plus efficiente en redéployant ou en réduisant les risques et en subordonnant les rendements financiers à la réalisation des résultats escomptés.

### 3 FINANCEMENT PUBLIC<sup>3</sup>

Le financement public est tout mécanisme de financement qui englobe toutes les formes d'organisations publiques :

- Les financements que les États apportent directement à travers les budgets annuels ;
- Les financements qu'apportent les projets et programmes de développement financés par l'État et ses Partenaires techniques et financiers (PTF) ;
- Les mécanismes spéciaux mis en place sous formes de fonds abondés par des fonds publics (État et/ou PTF) ;
- Les divers mécanismes de subvention et les dispositifs de garantie et de gestion des risques mis en place par l'État et ses partenaires, etc.

### 4 FINANCEMENT PRIVÉ<sup>4</sup>

Le financement privé concerne tout mécanisme de financement qui englobe le secteur privé comprend :

- Les personnes physiques (entrepreneurs, propriétaires fonciers et agriculteurs, entre autres) ;
- Les entreprises privées (locales, nationales et transnationales) ;
- Les banques commerciales, les coopératives et autres formes d'organisations œuvrant dans

1 « Dictionnaire de français Larousse », s. d., <https://www.larousse.fr>.

2 Banque International du Travail, « Aperçu des types de mécanismes de financement innovants et pertinents, des opportunités et des risques qui leurs sont associés, ainsi que des possibilités qui s'offrent à l'OIT d'y participer ».

3 Banque International du Travail.

4 Banque International du Travail.



« l'économie sociale » et possédant un statut juridique privé ;

- Les fondations privées ;
- D'autres organisations, institutions ou fédérations privées – cette catégorie englobant également les sociétés ouvertes dotées d'un statut juridique privé.

## 5 FINANCEMENT DIRECT DES MÉNAGES<sup>1</sup>

Le financement direct des ménages est tout mécanisme de financement correspondant au montant consacré à tous types de dépenses par les ménages dans le cadre de la nutrition, plus la valeur de la reproduction familiale qui est consommée par le ménage. Cependant, elles excluent les dépenses sur les boissons alcoolisées, le tabac et la consommation en dehors de la maison (par exemple, les dépenses effectuées à l'hôtel ou au restaurant sont exclues).

## 6 RESSOURCE DOMESTIQUE<sup>2</sup>

On entend par « ressource domestique » tout mécanisme de financement qui englobe les ressources internes (propres). Il comporte les allocations budgétaires de l'Etat.

## 7 RESSOURCE EXTERNE<sup>3</sup>

Une « ressource externe » est tout mécanisme de financement qui englobe les ressources extérieures. Cela comporte les :

- Bailleurs dont les fonds passent par les allocations budgétaires de l'Etat sous formes d'emprunt ou de dons ;
- Bailleurs de fonds dont les fonds passent par d'autres institutions ou par appui direct aux structures de l'Etat ;
- Partenaires techniques et financiers. Ils sont les principaux catalyseurs dans différents secteurs.

---

1 Food and Agriculture Organisation of the United Nations, « Financement innovant pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition », s. d., <https://www.leadinggroup.org>.

2 Doudou HM, « Analyse des allocations budgétaires et dépenses publiques au Niger », s. d., Disponible au HC3N et PNIN.

3 HM.



## MÉTHODOLOGIE

### 1 DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ÉTUDE

Cette étude fait suite à l'exercice sur l'analyse des allocations budgétaires (2016-2017) réalisée au Niger. Le même dispositif de suivi a été utilisé dans le cadre de ce travail, constitué d'un groupe de référence et du Comité Technique de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle (CT/PNSN).

Le groupe de « référence » mis en place initialement pour le besoin de l'exercice sur l'analyse des allocations budgétaires, a continué à travailler en étroite collaboration avec le consultant pour la présente étude. Ce groupe est composé des Points Focaux de Nutrition des différents secteurs y compris le Ministère de la Santé Publique (MSP), d'un représentant du HC3N, des représentants des PTF (UNICEF, ACF, FAO) et d'un représentant de la Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition (PNIN).

Le CT/PNSN est l'organe consultatif et d'orientation en charge du suivi technique de la mise en œuvre du PNSN et de son plan d'action multisectoriel. Il est composé des représentants des principaux secteurs contributifs et responsables des engagements de la PNSN, donateurs et partenaires techniques et financiers (PTF), des organisations de la société civile et des ONGs, des points focaux des différents secteurs du réseau SUN. Ce comité a été mis en place par arrêté N°001 du 1<sup>er</sup> Mars 2019.

### 2 SOURCES ET EXTRACTION DES DONNÉES

La revue documentaire s'est basée sur les sources suivantes : internet, les rapports d'études disponibles au niveau des services techniques ou partenaires techniques et financiers.

**Tableau 1 : Matrice des Mécanismes de financement innovants**

	Produits Financiers	Mécanismes d'atténuation des risques	Financement axé sur les résultats	Solutions technologiques
Description	Produits destinés à mobiliser et à lever des fonds sur les marchés de capitaux	Mécanismes destinés à atténuer les risques (perçus)	Paiements subordonnés à l'obtention de résultats déterminés	Mécanismes de financement reposant sur la technologie
Instruments	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Obligations et bons</li> <li>- Prêts</li> <li>- Micro finance et financement pour les PME</li> <li>- Fonds d'investissement à impact</li> <li>- Fonds de capital-risque et de capital</li> <li>- Investissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Subventions</li> <li>- Garanties</li> <li>- Assurances et options</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Obligations à impact sur le développement/ obligations à impact social</li> <li>- Fonds axés sur les résultats</li> <li>- Garanties d'achat futur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaînes de blocs</li> <li>- Technologies numériques</li> <li>- Financement participatif</li> </ul>

(Source : <https://www.ilo.org>)

1 Banque International du Travail.

2 Banque International du Travail.



L'extraction des données a porté sur deux points :

1. La revue des mécanismes de financement existant pour la nutrition au Niger ;
2. La revue des mécanismes de financement innovant potentiels sur la base de la matrice de mécanismes de financement innovants tirée document GB.335/INS/9 intitulé « *Stratégie de développement des capacités institutionnelles à l'échelle de l'OIT* »<sup>1</sup>.

### 3 CATÉGORISATION DES MÉCANISMES DE FINANCEMENT INNOVANT

Pour catégoriser ces mécanismes et les adapter au domaine de la nutrition, certains aspects ont été considérés :

1. Comment le mécanisme apporte-t-il des ressources nouvelles par rapport aux ressources existantes (innovation par les ressources) ?
2. De quelle manière le mécanisme mobilise-t-il l'investissement par le biais d'outils catalytiques adéquats ? (innovation par l'utilisation) ;
3. De quelle manière le mécanisme favorise-t-il des approches nouvelles pour développer l'utilisation des outils innovants ?

Suite aux différents échanges et discussions avec le groupe de référence sur ces questions, deux principaux mécanismes de financement innovant ont été retenus :

1. Mécanismes destinés à dégager des ressources nouvelles de l'Etat et des partenaires ;
2. Mécanismes visant à mobiliser l'investissement privé.



Campagne d'Identification pour la malnutrition à Mainé-Soroa - Village de d'AMBOURAM ALI, Région de Diffa – CRS/Ollivier Girard

---

1 Banque International du Travail, « Aperçu des types de mécanismes de financement innovants et pertinents, des opportunités et des risques qui leurs sont associés, ainsi que des possibilités qui s'offrent à l'OIT d'y participer ».

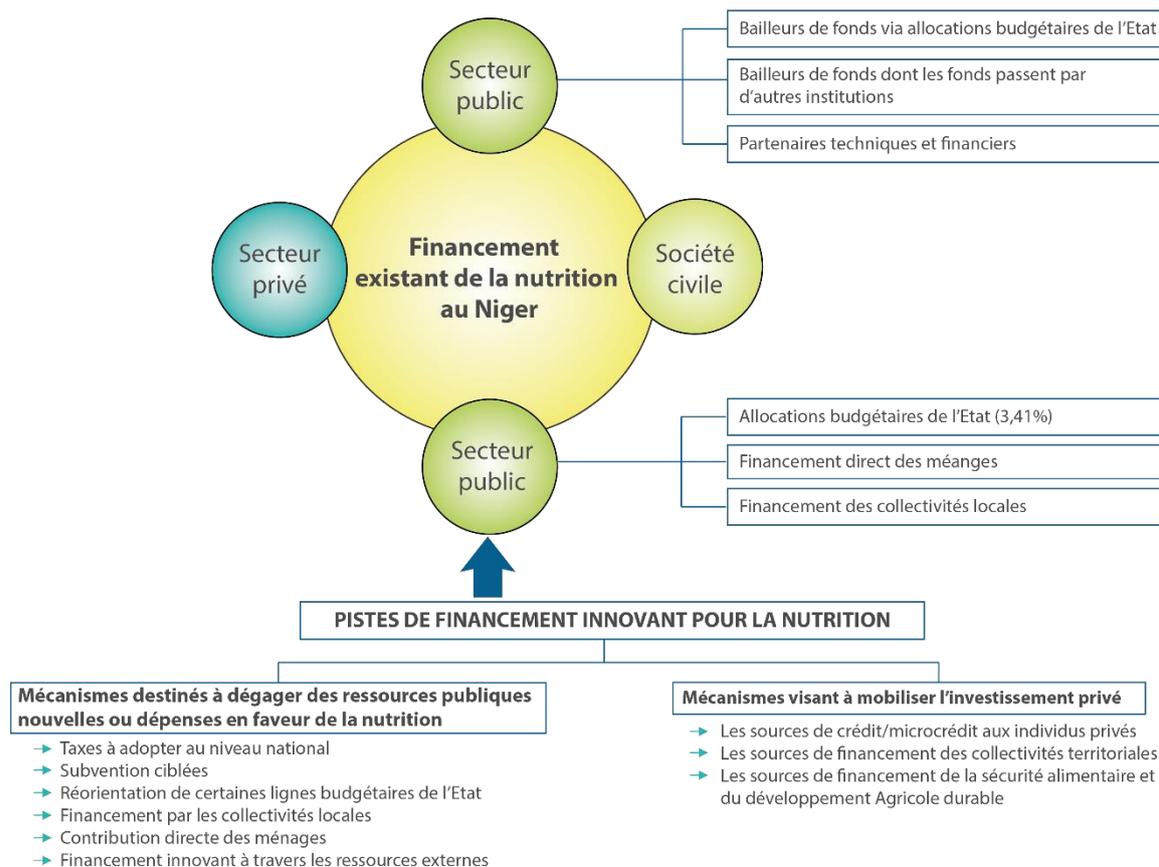


## RÉSULTATS

Les résultats sont présentés en deux parties :

1. Financement existant de la nutrition au Niger: analyse des mécanismes existants ;
2. Pistes de financement innovant pour la nutrition

**Figure 1 Financements existant et innovant de la nutrition (source : auteur)**







## LES PRINCIPALES SOURCES DE FINANCEMENT ACTUELS DE LA NUTRITION / FINANCEMENT EXISTANTS

*L'inaction ne coûterait bien plus cher que les mesures correctives (HLPE, 2017a; UN, 2014)<sup>1</sup>*

### 1 SOURCES DE FINANCEMENT DU PLAN D'ACTION DE LA PNSN

La mise en œuvre du plan d'action de la PNSN pour la période 2017-2019 a nécessité la participation de l'ensemble des parties prenantes qui interviennent dans le domaine de la nutrition. Les financements qui contribuent à sa mise en œuvre sont fragmentés et complexes. Qu'il soit domestique ou externe, la plupart du financement a été gérée et octroyée via des départements et des services ministériels différents rattachés à des secteurs variés, notamment la Santé, l'Agriculture, l'Education, la Protection Sociale, l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène etc. Cette fragmentation pose des problèmes de priorisation, de suivi et de cohérence globale des financements alloués à la nutrition<sup>2</sup>. L'analyse documentaire combinée aux échanges avec les acteurs clés a permis d'identifier les sources de financement suivantes.

#### 1.1 SECTEUR PUBLIC

Les ressources financières de la nutrition au Niger proviennent des ressources domestiques et des ressources externes. Les ressources domestiques sont : le budget de l'Etat, les ménages, les collectivités territoriales, les Organisations et Associations Confessionnelles et Caritatives. Les ressources externes proviennent de la coopération bi et multilatérale (bailleurs de fond), des partenaires techniques et financiers et des Organisations Non Gouvernementales.

#### 1.2 RESSOURCES DOMESTIQUES

##### 1.2.1 ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES DE L'ÉTAT

Le financement de la nutrition se fait à travers les ressources propres lors des allocations budgétaires et des dépenses publiques. En 2017, le budget de l'Etat alloué à la nutrition était de 3,72 % ceci en dépit des engagements et de la volonté affichée par le gouvernement à financer la PNSN à hauteur de 15 % du budget de l'Etat au cours de la période de sa mise en œuvre (2017-2021). Les résultats de l'analyse budgétaire sur les ressources propres ont montré qu'il existe des écarts importants entre les allocations budgétaires et dépenses réelles de nutrition en 2017. La part du budget national, consacré à la nutrition était de 3,41 % pour la période 2016-2017<sup>3</sup>.

1 Ahmed Tahiri Jouti, « L'institution des waqf et la finance islamique », s. d., [https://www.lescahiersdelislam.fr/L-institution-des-waqf-et-la-finance-islamique\\_a391.html](https://www.lescahiersdelislam.fr/L-institution-des-waqf-et-la-finance-islamique_a391.html).

2 A. Bichard, A. Alpha, et A. Balla, « Etude des déterminants des politiques en matière de nutrition au Niger. Comprendre les liens entre la politique multisectorielle de nutrition et les politiques sectorielles et les liens avec les évidences qui sous-tendent ces politiques » (Agropolis international, Unité d'appui international pour l'initiative NIPN, 2017), <https://www.nipn-nutrition-platforms.org/IMG/pdf/nutrition-nutrition-policy-niger.pdf>.

3 HM, « Analyse des allocations budgétaires et dépenses publiques au Niger ».



### 1.2.2 FINANCEMENT DIRECT DES MÉNAGES

La contribution des ménages dans la nutrition est insuffisamment documentée. Selon l'analyse budgétaire, il existe une insuffisance des allocations et des dépenses totales de nutrition par habitant/an en 2017, traduisant une forte charge au niveau des ménages nigériens en plus d'une croissance démographique galopante. Selon la revue des comptes pour la santé en 2018, la part de la dépense directe des ménages dans la dépense de nutrition était de 54,77 %<sup>1</sup>.

Le Programme Sectoriel de l'Éducation et de la Formation (PSEF 2014-2024) a inscrit l'alimentation scolaire comme un levier de développement de l'offre, de stimulation de la demande de scolarisation et de maintien des élèves à l'école. En 2013, le pays avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) du secteur, notamment le Programme Alimentaire Mondiale (PAM), a élaboré une Stratégie Nationale en matière d'Alimentation Scolaire (SNAS) avec la mise en place des cantines scolaires. La participation communautaire a été évaluée à 2 %. L'état des lieux réalisé par le PAM, 87 % des membres des Comité de gestion et des parents d'élèves au primaire et 98 % des COGES-Etablissement secondaires disent participer au financement des cantines<sup>2</sup>.

### 1.2.3 FINANCEMENT PAR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

La contribution des collectivités locales dans la nutrition est aussi insuffisamment documentée. Selon la revue des comptes pour la santé en 2018 pour la nutrition, les collectivités ont contribué à hauteur de 0,69 % des dépenses courantes de santé<sup>3</sup>.

## 1.3 RESSOURCES EXTERNES

### 1.3.1 BAILLEURS DONT LES FONDS PASSENT PAR LES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES DE L'ÉTAT

La contribution des bailleurs est sous formes d'emprunt ou de dons. Dans l'exercice de l'analyse budgétaire 2016-2017, les principaux bailleurs de fond qui finançaient la nutrition étaient :

- Les bailleurs de fond multilatéraux (par exemple le Fonds Européen de Développement (FED), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Banque Mondiale (BM), la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Islamique de Développement (BID), la Banque Ouest Africaine de développement (BOA)) ;
- Des bailleurs de fonds bilatéraux membres club de paris (par exemple l'Irak, l'Export Import Bank, l'Agence française de développement) ;
- Les bailleurs de fonds bilatéraux non membres club de paris (par exemple les fonds Saoudiens de développement, le KFW, le Danemark, l'Italie) ;
- Autres groupes de bailleurs de fonds comme l'Espagne, le fond mondial.

En 2017, la contribution de ces bailleurs de fonds a représenté 68,8 % du budget total de l'Etat. Le volume des allocations budgétaires dédiées à la nutrition pour les ressources externes a diminué de 25,52 % de 2016 à 2017.

1 Ministères en charge de l'éducation au Niger, « Stratégie nationale d'alimentation scolaire. 21/06/2019 », 21 juin 2016.

2 Ministères en charge de l'éducation au Niger.

3 GOLD II, *Le financement des collectivités locales : les défis du 21<sup>ème</sup> siècle* (11ème Rapport mondial de Cités et Gouvernements Locaux Unis sur la Décentralisation et la Démocratie locale, s. d.), <https://www.uclg-cisd.org>.



### 1.3.2 BAILLEURS DE FONDS DONT LES FONDS PASSENT PAR D'AUTRES INSTITUTIONS

Il peut également s'agir de fonds qui passent par d'autres institutions ou par appui direct aux structures de l'Etat. Un exercice de cartographie des bailleurs des fonds contribuant au financement de la nutrition est en cours. La cartographie des acteurs du secteur de la nutrition réalisée en 2018 avec l'appui de FIRST et de REACH donne un aperçu des principaux partenaires financiers (Cf. Annexe 1)<sup>1</sup>. Selon les rapports d'OCHA, les principaux donateurs dans le cadre des Appels globaux pour les interventions d'urgence étaient les Etats-Unis, l'Union Européenne, le Japon, la Suisse et le Royaume Uni. La proportion de leurs contributions respectives dans la nutrition (dans sa partie prise en charge médicale) a varié d'une année à une autre<sup>2</sup>. Les organismes du Système des Nations Unies sont les destinataires des fonds mobilisés dans le cadre des Appels globaux, suivis par les ONGs internationales. Actuellement, ces fonds ont régressé progressivement pour le Niger, créant un gap important pour le financement global de la nutrition (en particulier le coût de la prise en charge médicale de la malnutrition aigüe). Dans le domaine de la santé, un Fond Commun a été mis en place au Ministère de la Santé Publique (MSP), sur le principe de l'approche programme. Il compte actuellement (six) 6 partenaires : l'AFD, l'UNICEF, l'AECID, la Banque Mondiale, GAVI et l'UNFPA. Il s'agit d'une aide sectorielle extrabudgétaire avec un compte indépendant qui alimente une fois par trimestre les comptes des entités nationales et déconcentrées. Le montant décaissé par le Fond Commun (FC) du Ministère de la santé pour la nutrition est déterminé lors des revues conjointes annuelles, il est environ 28 millions en 2017 et 75 millions en 2018<sup>3</sup>.

### 1.3.3 PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS.

Les Partenaires Techniques et Financiers sont les principaux catalyseurs dans différents secteurs (santé, nutrition, agriculture, environnement, eau hygiène assainissement, protection sociale etc...). Ce sont principalement les organisations du Système des Nations Unies (UNICEF, PAM, FAO, OMS, FIDA, UNFPA, UNEP, UNESCO, AIEA, UN Women, UNHCR ...). Une étude sur le financement des PTFs s'avère nécessaire pour estimer leurs contributions dans la nutrition au Niger. La cartographie des intervenants réalisée en 2018 nous donne un aperçu des PTFs (Cf. Annexe 1)<sup>4</sup>.

### 1.3.4 AUTRES INSTITUTIONS DU SECTEUR PUBLIC

Les autres institutions du secteur public sont les universités publiques, les instituts de recherche et de développement publics ainsi que d'autres organisations, banques, entreprises ou institutions dotées d'un statut juridique public. La revue documentaire ne nous a pas permis d'avoir des informations sur la contribution de ces structures dans la nutrition au Niger.

## 1.4 SECTEUR PRIVÉ

Au Niger, la contribution du secteur privé dans la nutrition est méconnue et mal documentée. Ce secteur n'apparaît pas dans la cartographie des intervenants au Niger réalisée en 2018 par le HC3N en collaboration avec le Programme FIRST et le REACH.

La participation du secteur privé dans la nutrition a été promue et structurée par le mouvement SUN au sein des pays qui y adhèrent. Ainsi les pays membres du mouvement SUN sont soutenus

---

1 REACH et Haut-Commissariat à l'Initiative 3N, « Cartographie des interventions clés et des intervenants en nutrition au Niger », s. d.

2 REACH et Haut-Commissariat à l'Initiative 3N.

3 Ministères en charge de l'éducation au Niger, « Stratégie nationale d'alimentation scolaire. 21/06/2019 ».

4 REACH et Haut-Commissariat à l'Initiative 3N, « Cartographie des interventions clés et des intervenants en nutrition au Niger ».



pour mettre en place un réseau du secteur privé sous le leadership du point focal SUN du Gouvernement, pour participer aux côtés des réseaux des Nations Unies, de la société civile et des donateurs à un véritable engagement ambitieux de façon coordonnée en faveur de la nutrition.

L'engagement du secteur privé en faveur de la nutrition reste à ce jour une question relativement nouvelle et différemment appréhendée par les acteurs de la nutrition. En effet, le rôle du secteur privé dans la nutrition a souvent été méconnu. La relation du secteur privé avec les acteurs de la nutrition a souvent été de la défiance voire conflictuelle en raison du risque éminent de conflit d'intérêt associé à l'engagement d'un secteur marchand dans les questions de développement et /ou humanitaires. La participation de ce secteur privé dans une plateforme formelle avec les acteurs du gouvernement, de la société civile, des Nations Unies... est donc extrêmement récente. Les principaux membres dans le secteur de la nutrition sont la STA (Société de Transformation Alimentaire), SONINUT, MISOLA etc. Cela n'a pas favorisé le plein développement des potentialités de ce secteur pour la nutrition qui a longtemps été confiné aux questions de fortification alimentaire et accessoirement de commercialisation de substitut de lait maternel. Il est cependant de plus en plus admis qu'il est nécessaire de se donner les moyens d'interagir avec le secteur privé tout en prenant les précautions de gérer de façon efficace les éventuels risques<sup>1</sup>.

## 1.5 SOCIÉTÉ CIVILE

La société civile regroupe l'ensemble des autres acteurs non étatiques et Organisations non gouvernementales à but non lucratif créés autour de valeurs et d'objectifs communs. Cette catégorie comprend : les organisations créées par des groupes spécifiques et/ou agissant en leur nom ; les organisations représentant, par exemple, les consommateurs, les travailleurs, les jeunes, les femmes ou les peuples autochtones ; les organisations non gouvernementales humanitaires intervenant dans le cadre de situations d'urgence ou œuvrant à l'élaboration de stratégies à long terme ; les organisations géographiques, thématiques, sectorielles, culturelles ou religieuses.

Les ONG internationale et nationale qui appuient les interventions de nutrition en tant que catalyseurs ou exécutants sont nombreuses au Niger. La cartographie des intervenants réalisée en 2018 nous donne un aperçu des ONG (Cf. Annexe 1)<sup>2</sup>. Cependant, il n'existe pas un rapport d'analyse montrant avec exactitude leur contribution dans le financement de la nutrition au Niger.

## 2 DÉFIS DU FINANCEMENT DE LA NUTRITION AU NIGER

Au Niger, d'importants progrès ont été accomplis dans le financement de la nutrition au vue de la place de plus en plus grande accordée à la nutrition dans l'agenda politique et l'amélioration de la capacité à suivre les flux de financement pour la nutrition. Cependant, ce financement présente encore plusieurs défis :

1. La nutrition au Niger est financée principalement à travers les ressources externes ;
2. Les allocations budgétaires, ressources propres de l'Etat dédiées à la nutrition sont faibles (3,41 % du budget total de l'Etat pour la période 2016-2017) ;
3. Au faible niveau d'allocation s'ajoute un taux d'exécution budgétaire insuffisamment performant ;
4. Des efforts ont été réalisés par l'Etat dans le cadre de la feuille de route pour le transfert

1 Youssoufane et H. Ambarka, « Quel rôle le secteur privé peut-il jouer pour soutenir la réduction de la malnutrition? [En ligne] [Citation: 15 Avril 2020.] », 24 juin 2019, [www.ennonline.net](http://www.ennonline.net).

2 REACH et Haut-Commissariat à l'Initiative 3N, « Cartographie des interventions clés et des intervenants en nutrition au Niger ».



du financement de la PECIMA au MSP qui vise à substituer des financements publics (y compris via les appuis budgétaires) au financement humanitaire. Avec des cibles annuelles en termes de financement, de recrutement de personnel, d'achat d'intrants etc. Cependant, le financement des investissements spécifiques reste toujours faible et l'analyse budgétaire de 2016-2017 a indiqué une diminution du financement pour les interventions spécifiques (passant de 11,36 % en 2016 à 0,03 % en 2017). Alors même que ces dernières sont considérées comme des interventions à fort impact qui agissent sur les déterminants immédiats de la malnutrition ; le financement de cette composante provient surtout des sources humanitaires et ne sont pas pérennes ;

5. Malgré la présence multiple des partenaires, la cartographie des interventions a montré une faible couverture des cibles ;
6. La contribution dans le financement de certaines parties prenantes comme les collectivités locales, les ménages, le secteur privé, les instituts universitaires ou de recherche ne sont pas visibles ;
7. En raison de la nature multisectorielle de la nutrition, le financement de la nutrition – qu'il provienne des ressources domestiques ou externes - a généralement été géré et octroyé par des Directions et des Services ministériels différents rattachés à des secteurs variés, notamment la santé ; l'agriculture ; l'eau, l'assainissement et l'hygiène ainsi que d'autres secteurs pertinents. Cette fragmentation pose inévitablement un problème en termes de priorisation, de suivi du financement de la nutrition et de cohérence globale en la matière.



Maine Soroa Village de d'AMBOURAM ALI – Distribution organisation CARE - Lorsque les personnes dépendent pleinement de l'aide alimentaire, le PAM fournit 2 100 kcal par personne, dont 10-12 % proviennent de protéines et 17 % de matières grasses (selon les directives de l'OMS / FAO) et des micronutriments tels que la vitamine A, le fer, l'iode et le zinc. Dans les situations d'urgence ou de réfugiés, lorsque les personnes dépendent complètement de l'aide alimentaire, les principales composantes du panier alimentaire du PAM sont : un aliment de base comme la farine de blé ou le riz ; les lentilles, pois chiches ou autres légumineuses ; l'huile végétale (enrichie en vitamine A et D) ; sucre ; et sel iodé. La ration complémentaire - utilisée lorsque les gens ont accès à des aliments mais pas assez - consiste souvent en un aliment mélangé enrichi, du sucre et d'huile végétale. Une alternative pourrait être une nourriture prête à consommer enrichie en vitamines et minéraux, qui ne nécessite aucune préparation ni préparation. Région de Diffa – CARE/Ollivier Girard





## PISTE DE FINANCEMENT INNOVANT POUR LA NUTRITION

*La nutrition dans les ODD,  
le Niger s'engage à financer 15 %  
du budget du plan d'action de la PNSN  
Lettre Secrétariat du Mouvement SUN 2018*

### 1 RAPPEL DES ENGAGEMENTS

Fin 2018, suite à la visite conjointe de haut niveau au Niger de Madame VERBURG Gerda, Coordinatrice du Mouvement Scaling Up Nutrition et Sous-secrétaire Générale des Nations Unies et du Dr Ibrahim Hassane Mayaki, Secrétaire Exécutif du Nouveau Partenariat pour le Développement en Afrique (NEPAD) pour participer au lancement de la PNSN, le Gouvernement du Niger a pris l'engagement de financer à 15 % le plan d'action de la PNSN.

Or, les sources actuelles et habituelles de financement ne permettront pas forcément d'honorer cet engagement. Pour accroître le financement de la nutrition, le Niger, comme tous les pays en développement, doit rechercher des financements innovants. Certains existent déjà dans le pays et méritent d'être mieux exploités.

Cependant, le statu quo sur la façon de mobiliser et de dépenser les ressources (domestique et externe) pour la nutrition quelque soit le secteur doit être revu. Pour cela, il faut un changement de paradigme en utilisant de nouvelles portes d'entrées en faveur du développement de la nutrition soutenues par des investissements importants prévisibles<sup>1</sup>. L'engagement politique fort et la mise en place d'un environnement favorable pour la nutrition sont des atouts qui permettent d'amorcer les changements requis.



Lors de la visite de la coordinatrice du mouvement SUN au Niger en 2018.

De droite à gauche : Son excellence, Mr Mahamadou Issoufou, Président de la République du Niger et Mme Gerda coordinatrice du mouvement SUN

Source : ANP/0031/Décembre 2018

<sup>1</sup> Bichard, Alpha, et Balla, « Etude des déterminants des politiques en matière de nutrition au Niger. Comprendre les liens entre la politique multisectorielle de nutrition et les politiques sectorielles et les liens avec les évidences qui sous-tendent ces politiques ».



## 2 PROPOSITION DE PISTES DE FINANCEMENT INNOVANT POUR LA NUTRITION AU NIGER

Les pistes ont été regroupées selon deux mécanismes de financement innovant :

1. Mécanismes destinés à dégager des ressources nouvelles ;
2. Mécanismes visant à mobiliser l'investissement privé.

Parmi les mécanismes innovants recensés et présentés dans cette partie, certains ont déjà été testés au Niger et ont fait leurs preuves et pour d'autres, il s'agit de nouveaux mécanismes.

### 2.1 MÉCANISMES DESTINÉS À DÉGAGER DES RESSOURCES NOUVELLES OU DÉPENSES EN FAVEUR DE LA NUTRITION

Il s'agit des mécanismes potentiels en vue d'attirer des ressources nouvelles.

#### 2.1.1 DES TAXES À ADOPTER AU NIVEAU NATIONAL

C'est le cas du financement **UNITLIFE** auquel le Niger a souscrit en 2015. Ce mécanisme de financement innovant permet de mobiliser à la fois des ressources internes et des ressources externes. **UNITLIFE** s'inscrit dans le cadre de l'effort mondial en cours visant à mobiliser des ressources supplémentaires pour le développement et contribue à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies pour 2030. **UNITLIFE** a été initié par *Robert Filippde Innovative Finance Foundation* et *Philippe Douste-Blazy de l'ONU*.

Le modèle de financement **UNITLIFE** devait utiliser une micro-taxe sur l'industrie extractive pour lever des fonds destinés aux programmes de nutrition. A partir de 2017, 0,01 \$ de chaque baril de pétrole et 0,60 \$ de chaque gramme d'or servira à payer les suppléments. Le programme devrait réunir environ 100 millions de dollars par an. Un projet similaire prend déjà 1 € par billet d'avion en provenance de pays qui ont signé pour financer des projets de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose<sup>1</sup>.

Quatre pays ont été concernés : Mali, Guinée, Niger, Congo. Ces pays se sont d'ores et déjà engagés à verser une contribution financière venant du pétrole, de l'or, du phosphate et de l'uranium vers un fonds des Nations Unies, UNICEF en particulier dont l'objectif est de lutter contre la malnutrition infantile pour lancer le mécanisme.



Les ministres Africains des Affaires étrangères présents au lancement d'UNITLIFE aux Nations Unies.

De gauche à droite : Aïchatou Boulama Kané du Niger, Abdoulaye Diop du Mali et François Lonseny Fall of Guinée.

les initiateurs d'UNITLIFE: Robert Filippde Innovative Finance Foundation et Philippe Douste-Blazy de l'ONU.

(Source : <https://www.passblue.com/2015/11/10/a-new-un-nutrition-program-financed-by-africans-for-africans/>)

<sup>1</sup> Action Contre la Faim, « Mécanismes de financements Innovants dans la nutrition : Quels enseignements tirés à ce Jour ? », s. d., <https://www.actioncontrelafaim.org/en/publication/aid-for-nutrition-makingaid-work-better-for-nutrition/>.



Dans un rapport rédigé par l'ONG Action contre la faim sur les mécanismes de financements innovants dans la nutrition « *quels enseignements tirés à ce jour ?* », le Mali a été le seul pays à avoir appliqué volontairement une taxe sur la production d'or (0,60 dollars US sur chaque gramme d'or) qui devait lui rapporter en théorie entre 10 millions et 20 millions de dollars par an. En 2017, la somme de 200 millions de francs CFA (300 000 euros) a été récoltée grâce à un prélèvement sur les grammes d'or vendus au cours du second semestre. A ce jour, le Gouvernement malien est donc l'unique contributeur de cette initiative à travers son Ministère des mines et du pétrole.

Selon le même rapport, l'initiative UNITLIFE au Mali a révélé que la volonté politique pouvait permettre de mobiliser des ressources domestiques. De manière générale, cette initiative devrait s'inscrire dans le cadre du renforcement des mécanismes de financement des programmes de lutte contre la malnutrition.

Le Niger regorge de ressources naturelles et dispose de deux Ministères (Ministère du Pétrole et Ministère des Mines) en charge de ces questions qui peuvent accompagner cette initiative. Le Niger pourrait s'inspirer de cet exemple du Mali pour mieux exploiter cette initiative. Ceci d'autant plus qu'au niveau international, un nouveau modèle de financement d'UNITLIFE présente un fort potentiel<sup>1</sup>. L'initiative UNITLIFE lancée au Mali a révélé que la volonté politique de ce pays pouvait permettre de mobiliser des ressources domestiques. Au Niger, l'insuffisance de suivi est probablement la principale cause du non respect de cet engagement.

Pour déclencher un élan autour de la mobilisation de ces financements domestiques au Mali, l'ONG Action contre la faim a proposé quatre recommandations :

- L'intégration de l'initiative dans la loi d'orientation des finances pour lui donner un caractère institutionnalisé et en assurer sa pérennité ;
- Améliorer la gouvernance nationale d'UNITLIFE en définissant la structure gouvernementale capable de gérer ces financements par la mise en place d'un comité de pilotage multi-acteurs par décret ministériel pour un suivi rigoureux des initiatives liées au programme ;
- Définir et identifier des programmes qui feront l'objet de financements par l'initiative et renforcer la coordination entre les parties prenantes.
- Mobiliser la plateforme SUN autour de l'initiative UNITLIFE.

UNITLIFE a récemment contacté l'UNICEF et la FAO pour discuter de la possibilité de mener un projet pilote contribuant à la lutte contre la malnutrition chronique au Niger, en particulier sur des actions d'agriculture et systèmes alimentaires sensibles à la nutrition. Si le pays était retenu pour le projet pilote, cela ouvrirait la porte à des investissements à court, moyen et long termes beaucoup plus importants en faveur de la nutrition. La décision du Secrétariat de UNITLIFE est attendu au cours du mois de mai 2020 et les modalités dudit projet seraient par la suite définies.

### 2.1.2 SUBVENTION SUR LE TRANSPORT DES FRUITS ET LÉGUMES

Plusieurs études au Niger ont montré que l'insuffisance de la diversification alimentaire constitue l'un des facteurs déterminants de la malnutrition des enfants et des maladies non transmissibles au Niger<sup>2</sup>. Les difficultés d'accès aux aliments sont accentuées du point de vue physique et économique. Sur le plan de l'accessibilité physique aux aliments, le transfert des productions des zones excédentaires vers les zones déficitaires est limité par l'insuffisance des infrastructures et moyens de transport et commercialisation. Ensuite, l'accessibilité aux aliments se pose aussi en termes de pouvoir d'achat au niveau des ménages à faible revenu particulièrement en milieu

1 HM, « Analyse des allocations budgétaires et dépenses publiques au Niger ».

2 Action Contre la Faim, « Mécanismes de financements Innovants dans la nutrition : Quels enseignements tirés à ce Jour ? »



rural<sup>1</sup>.

Avec l'avènement du Haut-Commissariat à l'Initiative 3N au Niger qui prône pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'appui à la culture irriguée, au développement des produits forestiers non ligneux et des produits fruitiers a permis la disponibilité des légumes, des fruits, des tubercules etc. au niveau des points de vente et dans les marchés particulièrement en zones urbaines et semi urbaines (voir Photos).

Pour rendre disponible et accessible ces produits dans les zones rurales, nous proposons une subvention par l'Etat sur le transport des fruits et légumes. Les réformes du sous secteur de transport routier au Niger qui ont démarré depuis quelques années ont facilité sa libéralisation avec l'arrivée d'opérateurs privés et de manière plus significative pour les transports collectifs urbains et interurbains. On assiste actuellement à une diversité de l'offre avec de nombreux transporteurs dont les activités ont permis la création des emplois et une amorce de la modernisation du sous-secteur. Le pays compte aujourd'hui plusieurs compagnies privées de transport de voyageurs urbain, interurbain et rural. La plupart de ces opérateurs privés de transports de voyageurs font la desserte chaque jour des principales villes/villages du pays, mais aussi de certaines capitales des pays de la sous région.

La réflexion du groupe de référence s'est orientée sur deux points :

1. « Le développement du transport routier et l'amélioration des infrastructures routières peuvent ils être une opportunité pour la libre circulation des fruits et des légumes sur le territoire nigérien à travers l'exemption des taxes routières » ?
2. « Comment mettre en place un plan de politique commerciale interne, c'est à dire des échanges commerciaux des aliments entre les différentes régions en fonction de leurs avantages comparatifs par exemple entre Agadez et Zinder, échange des fruits et légumes versus céréales sèches et/ou produits animaux à travers aussi l'exemption des taxes routières» ?



Marché de Kobadji (Petit village non loin de Niamey) (source : [news.aniamey.com](http://news.aniamey.com)) ; Lancement de foire à la place toumo de Niamey (de gauche à droite, Dr Issoufou Malika Première dame, Mme BRIGI (Épouse du Premier Ministre), Abouba Albadé, Ministre d'État de l'Agriculture et de l'Élevage (source : [news.aniamey.com](http://news.aniamey.com)).

<sup>1</sup> Bichard, Alpha, et Balla, « Etude des déterminants des politiques en matière de nutrition au Niger. Comprendre les liens entre la politique multisectorielle de nutrition et les politiques sectorielles et les liens avec les évidences qui sous-tendent ces politiques ».



### 2.1.3 RÉORIENTATION DE CERTAINES LIGNES BUDGÉTAIRES DE L'ÉTAT

Prenant expérience de l'exercice sur l'analyse des allocations budgétaires 2016-2017, en dehors des Ministères concernés par les interventions directes dans le domaine de la nutrition dans le PNSN, d'autres Ministères pourraient être davantage sensibilisés aux questions de nutrition et contribuer ainsi au financement de la nutrition. Au niveau de certains Ministères, il y a possibilité de mobiliser des fonds à travers des lignes budgétaires consacrées par exemple à « l'alimentation ou à l'habillement » dans les Directions techniques qui peuvent être réorienté soit vers des interventions de protection sociale sensible à la nutrition en milieu rural ou soit pour renforcer les interventions spécifiques à la nutrition.

L'allocation consacrée à « l'alimentation ou à l'habillement » dans les Directions techniques consiste en l'achat de « lait, sucre, habits, etc. » distribué périodiquement ou pendant le mois de ramadan au personnel. Sa suppression contribuerait à lutter contre les maladies non transmissibles au Niger. En 2016 et 2017, les lignes consacrées à « l'alimentation et à l'habillement » a totalisé en moyenne 3 544 507 485 F CFA tous Ministères confondus.

### 2.1.4 APPELS À PROPOSITION DES PROJETS

Il y a également des appels à proposition de projets d'action ou de recherche au niveau international. Le Niger pourrait être mieux préparé pour accéder à l'information à temps et avoir un mécanisme souple de réponse à ces appels. Une des solutions possibles est d'avoir au sein du HC3N, un point focal pour la mobilisation des ressources et une petite ligne de crédit permettant de financer ou contribuer à financer des réponses aux appels à proposition. Ceci pour être inclut dans l'Axe 4 de l'I3N et pourrait être intégrer dans la facilité 1 du FISAN.

### 2.1.5 FINANCEMENT DE LA NUTRITION PAR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Les collectivités locales sont considérées comme des partenaires essentiels pour mettre en œuvre les politiques publiques, assurer des services sociaux plus efficaces et plus équitables et bâtir des infrastructures nécessaires pour le développement économique et une meilleure qualité de vie.

La nutrition est un phénomène multifactoriel et la planification multisectorielle est un outil indispensable. La traduction des politiques nationales en actions efficaces au niveau décentralisé est une condition préalable pour assurer un impact nutritionnel. Conscient de cette nécessité, le gouvernement du Niger avec ses partenaires du système des Nations Unies s'est inscrit en 2013 dans une dynamique d'amélioration de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes cibles à travers la mise en place « des communes de convergences ». Il s'agit d'une approche novatrice qui a trois finalités : 1) intégration des actions ; 2) intégration des acteurs ; 3) intégration des ressources et convergences géographique, programmatique et opérationnelle. La mise en œuvre de cette approche a permis des progrès importants dans certaines communes pilote, a mis en évidence certains défis et a fait l'objet de nombreux enseignements et leçons apprises. Les plans d'action des différents engagements de la PNSN dans leur format actuel ne mentionnent pas les modalités de mise en œuvre qui seront adoptées pour opérationnaliser la PNSN. Les articulations entre les différents plans d'action - collaboration intersectorielle pour assurer des synergies entre activités complémentaires - ne sont pas visibles dans les plans d'action<sup>1</sup>. La traduction de la PNSN dans les Plans locaux de développement constitue alors un défi majeur pour le pays. L'approche « Commune de Convergence » mentionnée plus haut peut représenter un exemple intéressant de planification conjointe en y intégrant un objectif direct d'amélioration de la nutrition.

---

1 Bichard, Alpha, et Balla.



### Encadré 1. Expérience du Niger sur les communes de convergences

Ainsi l'approche « Commune de Convergence » a concerné environ 2.030.858 personnes réparties dans 35 communes. Ces dernières ont été sélectionnées selon les critères suivants :

1. Degré de vulnérabilité : insécurité alimentaire, malnutrition, accès aux services sociaux ;
2. Opportunités existantes dans la commune : programmes/projets ;
3. Prise en compte de la diversité : zones agricoles/pastorales/agro-pastorales, nomade, sédentaire.

Selon une étude qualitative réalisée par l'ENN (Emergency Nutrition Network) en 2017, les résultats obtenus au bout de 4 ans (2013-2014) ont été prometteuses :

- Plusieurs plans d'actions communaux ont été développés et des actions visant la résilience des populations ont été réalisées ;
- L'approche a présenté un réel intérêt pour la mise en œuvre des politiques publiques à la base et de nombreux programmes existants ont été renforcés ;
- Elle a permis de se concentrer sur les aspects locaux.

Cependant, force est de constater que la mise en œuvre de l'approche a connu des difficultés : 1/ faible capacité de coordination ; 2/ insuffisance de qualité des outils méthodologiques ; 3/ faiblesse des administrations municipales et leur PDC, de prise de décision centralisé, de double emploi et chevauchement des mandats ; 4/ incapacité d'absorption des ressources financières ; 5/ absence des indicateurs d'impact, d'approches différentes entre les ONU et d'occasions manquées de renforcer les capacités.

Le Niger doit recadrer l'approche « Commune de convergence » en fixant des objectifs, les principes d'interventions, les démarches et les outils méthodologiques ainsi que les mécanismes institutionnels. Cette approche constitue encore une solution prometteuse. C'est une plateforme qui permet une planification commune, une mise en œuvre coordonnée et alignée et une mobilisation des ressources financières au niveau local.

Les collectivités locales doivent considérer la nutrition comme un instrument de développement. La nutrition doit être perçue comme prioritaire lors des allocations budgétaires des collectivités. La création d'une ligne budgétaire nutrition dans les PCD (Partnership for Child Development), l'inscription systématique de la nutrition dans les plans de gestions sociales des sociétés minières, le recours aux financements innovants, le plaidoyer pour l'augmentation des allocations de l'Etat, l'élaboration d'un plan de mobilisation des ressources ou l'organisation d'une table ronde des partenaires locaux sont autant de pistes pour permettre d'améliorer le financement de la nutrition au niveau des collectivités. L'Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales (ANFICT) et des Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN)<sup>1</sup> sont des opportunités à explorer.

Le Niger peut s'inspirer de l'expérience d'autres pays comme le Burkina Faso, sur le processus d'intégration de la nutrition dans les plans de développement locaux (encadré 2).

<sup>1</sup> Haut-Commissariat à l'Initiative 3N, « Fonds d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FISAN) », s. d., [https://www.evalforward.org/sites/default/files/2019-09/Document\\_FISAN\\_100118\\_0.pdf](https://www.evalforward.org/sites/default/files/2019-09/Document_FISAN_100118_0.pdf).



## Encadré 2. Expérience du Burkina Faso sur l'intégration de la nutrition dans les plans de développement locaux

L'objectif était d'opérationnaliser le plan stratégique multisectorielle en nutrition 2017-2020 au niveau décentralisé afin d'élargir la couverture et améliorer la qualité des services de nutrition. La traduction des politiques nationales en actions concrètes au niveau décentralisé est une condition préalable pour le passage à l'échelle des interventions et assurer un impact sur l'état nutritionnel des populations et la révision ou l'élaboration des PCD constituent une opportunité. Les différentes étapes ont consistées à :

1. Faire la revue analytique des plans communaux de développement dans 10 communes afin d'évaluer le degré d'intégration de la nutrition dans ces plans ;
2. Organiser un atelier de réflexion sur l'intégration de la nutrition dans les plans communaux de développement. Cet atelier national a réuni tous les acteurs engagés dans la nutrition (Gouvernement, société civile, Nations Unies, donateurs, secteur privé, universités), ainsi que le représentant du réseau des parlementaires et les membres de l'association des maires du Burkina Faso (AMBF). La réflexion a porté sur comment renforcer les capacités au niveau des 373 communes pour une meilleure prise en compte de la nutrition dans les plans communaux de développement, une meilleure coordination et un suivi de la mise en œuvre des interventions nutritionnelles ;
3. Organiser des séances d'information, de sensibilisation et de plaidoyer au niveau des parlementaires et des élus locaux sur les bénéfices de l'intégration de la nutrition dans les plans de développement locaux ;
4. Elaborer un Guide de référence pour la prise en compte de la nutrition dans les Plans et Stratégies Locaux de Développement ;
5. Organiser des formations au cas par cas en fonction des besoins des communes avec l'appui des Partenaires techniques et financiers ;
6. Assister les Communes lors de la révision des plans communaux et/ou des plans d'investissement annuel pour tenir compte de la nutrition. Le processus de planification locale a été défini par le Ministère de l'économie et de la planification et à travers ses démembrements au niveau régional (Directions Régionales de l'Économie et de la Planification). Au niveau communal, la commission ad'hoc (composée de conseillers municipaux, des représentants des services techniques déconcentrés de l'Etat (santé, éducation, agriculture, élevage, environnement, eau et assainissement, action sociale), les ONG et associations locales) est chargée de coordonner la conduite opérationnelle du processus.

### 2.1.6 CONTRIBUTION DIRECTE DES MÉNAGES AU FINANCEMENT DE LA NUTRITION

Il existe plusieurs exemples de financement de la sécurité alimentaire et nutrition dans la littérature qui ont été testé au niveau communautaire (encadré 3)<sup>1</sup>. Pour la plupart, malgré les difficultés, les résultats obtenus ont été satisfaisants. Ces mécanismes de financement doivent être évalués sur trois critères : 1) Practicalité (le mécanisme est utile, réaliste et apporte un bénéfice immédiate et le développement de compétences pour les communautés) ; 2) Applicabilité (le mécanisme est pertinent pour les organisations communautaires) ; 3) Durabilité

<sup>1</sup> Food and Agriculture Organisation of the United Nations, « Partenariats multipartites pour le financement et l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 », s. d., <http://www.fao.org/3/ca0156fr/CA0156FR.pdf>.



(financière) (le mécanisme est autosuffisant dans le long terme sans dépendances externes). Ci-dessous quelques exemples de financement au niveau communautaire :

- **L'autofinancement à travers la mobilisation communautaire** constitue une voie prometteuse pour le financement et l'amélioration de la nutrition. Par exemple, les programmes de soutien aux communautés rurales au Pakistan<sup>1</sup>. Ces programmes aident les personnes pauvres et vulnérables ainsi que les associations et communautés locales dont elles font partie à mobiliser leurs propres ressources (humaines et financières) pour planifier des projets de développement, les mettre en œuvre et en assurer le suivi. Il est nécessaire de renforcer leur engagement et leur capacité à répondre à leurs propres besoins en matière de développement, la gouvernance et la redevabilité au niveau local afin de maintenir un environnement favorable coordonné.
- **L'agriculture contractuelle ou « contrat à court terme »** représente une forme de financement intégré de chaîne de valeur, par laquelle un acheteur plus haut dans la chaîne fournit du financement à un producteur plus bas dans la chaîne de valeur. L'agriculture sous contrat favorise la mise en relation des petits exploitants avec les acheteurs. Elle donne à ces agriculteurs la possibilité de connaître à l'avance le moment de livraison des produits, l'acheteur et le prix de vente offert. Cela contribue à minimiser l'imprévisibilité de l'agriculture et à une meilleure planification de la production agricole. Les risques liés à la fluctuation des prix sont réduits et les exploitants sont également susceptibles d'être mieux protégés contre les pertes résultant de catastrophes naturelles et du changement climatique puisque ces risques peuvent être partagés avec l'acquéreur dans le cadre du contrat. L'agriculture contractuelle peut avoir pour effet une augmentation significative des rendements et des profits lorsque l'acheteur assure un accès à des intrants tels que des financements et une assistance technique<sup>2</sup>.

Bon nombre de pays ont mis en place des programmes d'agriculture contractuelle pour des produits variés avec des résultats très probants en termes de profits nets pour les agriculteurs, d'augmentation des rendements et une utilisation plus efficace des intrants<sup>3</sup>. L'agriculture contractuelle est très faiblement développée au Niger, en grande partie à cause de l'absence de sanctions adaptées en cas de non-respect des contrats bien qu'il y a sans doute d'autres raisons qui expliquent que les contrats à terme sont très peu utilisés. Le Niger peut s'inspirer de ces expériences tout en s'appuyant sur les travaux de l'UNIDROIT, de la FAO et du FIDA relatifs aux aspects juridiques de l'agriculture contractuelle, les avantages et inconvénients pour les agriculteurs et les acheteurs.

Dans la lignée de ce point, il importe d'évoquer également les achats institutionnels qui pourraient se faire davantage auprès des petits producteurs pour générer des revenus (et ces achats institutionnels pourraient progressivement se faire via des contrats à terme).

---

1 Action Contre la Faim, « Mécanismes de financements Innovants dans la nutrition : Quels enseignements tirés à ce Jour ? »

2 AKDN, « Les programmes de soutien aux communautés rurales au Pakistan », s. d., <https://www.akdn.org/fr/pays/asie-du-sud/pakistan/agriculture-et-s%C3%A9curit%C3%A9-alimentaire-au-pakistan>.

3 AKDN.



### Encadré 3 : Expérience du Pakistan sur la contribution des communautés

Les communautés rurales de différentes origines ethniques et religieuses de la région ont lutté pour pérenniser de maigres moyens de subsistance en exploitant de petites cultures dans l'environnement difficile de cet écosystème montagneux et désertique.

Le défi principal du Programme Aga Khan de soutien rural (AKRSP) a été d'élaborer des processus de développement inclusifs auxquels diverses communautés pourraient prendre part, et qu'elles pourraient ensuite gérer en autonomie.

#### Gouvernance participative

Les organisations locales de soutien sont au cœur de l'approche du Programme Aga Khan de soutien rural (AKRSP) en matière d'implication locale et jouent un rôle important dans la planification et la mise en œuvre d'activités de développement rural dans les secteurs de l'agriculture, des entreprises non agricoles, de l'emploi et des infrastructures.

La plupart des ménages dépendent encore de l'agriculture comme source de revenus et c'est la raison pour laquelle le Programme Aga Khan de soutien rural (AKRSP) joue un rôle capital dans l'augmentation de la productivité des cultures et dans l'amélioration de la commercialisation des produits locaux.

### 2.1.7 FINANCEMENT INNOVANT À TRAVERS LES RESSOURCES EXTERNES

Depuis quelques années, de nouveaux mécanismes de financement ont vu le jour : *Power of Nutrition*, *UNITLIFE*, le *Mécanisme de financement mondial (GFF)* et le *financement islamique*. Les trois premiers sont fortement axés sur la nutrition et affichent certaines des caractéristiques des « financements innovants » susmentionnés.

- **Power of Nutrition**<sup>1</sup> se concentrent principalement sur les activités spécifiques à la nutrition. Axé sur la santé reproductive de la mère, du nouveau né, de l'enfant et de l'adolescent, « *Power of Nutrition* » vise à attirer de nouveaux bailleurs de fonds, notamment des donateurs privés et bailleurs de plus petite taille, puis à les « multiplier » par le biais de modalités de cofinancement pré-négociées, notamment avec les financements de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque mondiale et avec les fonds de contrepartie d'UNICEF. *Power of nutrition* vise à mobiliser un milliard de dollars de nouveaux financements pour la nutrition d'ici 2022 pour la mise à échelle des interventions ciblées.

Les pays concernés à l'heure actuelle sont 30 pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie, mais seulement 11 pays ont pu être couverts : il s'agit pour l'Afrique du Burkina Faso, du Nigéria, du Bénin, de la Tanzanie, du Rwanda, de Madagascar, du Libéria, de la Côte d'Ivoire et de l'Éthiopie. *Power of nutrition* a un ambitieux portefeuille d'investissement dans d'autres pays dans le futur.

Les critères d'éligibilité pour *Power of nutrition* sont : i) les pays où le poids du retard de croissance est très élevé (30 % ou plus) ; ii) au moins 250 000 enfants de moins de 5 ans sont touchés par le retard de croissance.

Le Niger répond à ces critères d'éligibilité, ce qui constitue une très bonne opportunité à saisir pour le pays. A cet effet, une mission de *Power of Nutrition* a récemment visité le Niger de fin janvier à début février 2020 pour discuter avec le Gouvernement et les partenaires du Niger (dont l'UNICEF) sur le montage d'un projet d'envergure de lutte contre la malnutrition chronique. Le

1 Action Contre la Faim, « Mécanismes de financements Innovants dans la nutrition : Quels enseignements tirés à ce Jour ? »



mécanisme envisagé est d'un cofinancement tripartite de 10 millions de dollars US dont 5 millions par Power of Nutrition et 2,5 millions chacun pour UNICEF et le Gouvernement du Niger. Les suites de ce montage sont encore attendues.

- **Global Financing Facility (GFF)**<sup>1</sup> destine ses financements tant aux activités spécifiques à la nutrition qu'aux activités sensibles à la nutrition. Le GFF fournit des dons par le biais d'un Fonds fiduciaire multi bailleur (le « Fonds fiduciaire du GFF »), lié aux financements de l'IDA et de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) du Groupe de la Banque Mondiale (BM). Ce Fonds fiduciaire fait partie d'un mécanisme GFF plus large qui s'articule autour du développement et du cofinancement des « Dossiers d'investissement ».

Les pays concernés sont 36 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine affichant les taux de mortalité maternelle, néonatale et juvénile les plus élevés et des déficits de financement trop importants pour leur permettre de lutter contre ces problèmes.

Le GFF a élargi la portée de son soutien pour passer de 4 pays « pionniers » lors de sa création en 2015, à 36 pays aujourd'hui dont le Niger. Le Niger doit saisir cette belle opportunité pour investir dans les interventions nutritionnelles prioritaires et à haut impact, tout en renforçant son mécanisme de redevabilité et de coordination multisectorielle. Le Niger a rejoint le GFF en Juillet 2019 avec comme objectif de mieux aligner les contributions extérieures et nationales autour d'un Dossier d'Investissement (DI) qui met l'accent sur les domaines prioritaires en matière de santé de la reproduction, maternelle, néonatale, infantile, de l'Adolescent et de Nutrition (SRMNIA-N). L'élaboration de ce DI a débuté en février 2020 et se base sur les orientations du Plan de Développement Sanitaire (PDS) couvrant la période 2017-2021. Ainsi :

- Un Point focal gouvernemental a été nommé (SG/MSP) ;
- Un Officier de liaison GFF a été recruté par la Banque Mondiale ;
- Un Atelier d'orientations et d'initiation à l'élaboration du Dossier d'Investissement tenu à Dar Es Salam en Tanzanie (Octobre 2019) ;
- Une équipe technique de travail est mise en place.

Dans les perspectives, il est prévu la mise en place d'une plateforme nationale, la réalisation d'une cartographie des ressources mobilisées et l'élaboration d'un dossier d'Investissement d'ici mai 2020.

UNITLIFE (voir paragraphe 2.1.1. sur les taxes à adopter au niveau national (Mécanismes destinés à dégager des ressources nouvelles ou dépenses en faveur de la nutrition)

- **Financement islamique.** La finance islamique est une finance dont le mode de fonctionnement repose sur les principes de la charia. La justice, l'équité et la transparence sont les principales valeurs retenues par ce système de finance. La finance islamique diffère des autres par sa vision particulière du capital et du travail<sup>2</sup>. La Charia, loi islamique régissant notamment les pratiques économiques et sociales, donne naissance aux principes sur lesquels reposent les pratiques financières islamiques. La finance islamique à travers sa composante sociale dispose, entre autres, des instruments tels que la micro finance, le Waqf

1 Action Contre la Faim.

2 Mohamed Fall et Ould Bah, « Les réseaux de la finance islamique en Afrique », s. d., pages 805 à 817.



pour bâtir une économie inclusive, forte et un développement durable. Selon le droit islamique, le Waqf est un bien dont la jouissance est donnée soit à un destinataire public (Waqf public), soit à des membres spécifiques de la famille du donateur ou des tiers (Waqf de famille), soit encore aux deux catégories de bénéficiaires (Waqf mixte) en tant qu'œuvres de bienfaisance<sup>1</sup>.

- La finance islamique est une piste probable de financement pour la nutrition. L'environnement est favorable d'autant plus que la population nigérienne est à plus de 99 % musulmane. « Le Waqf structuré de façon adéquate pourrait constituer une réponse à de nombreuses problématiques sociales et environnementales au Niger ». Récemment, une Conférence Internationale a été organisée au Niger du 27 au 28 février 2020 sur la contribution de la finance islamique mais qui vise uniquement le financement du secteur agricole. Le Niger s'est doté d'une loi spécifique sur le Waqf. Elle a été instituée par l'ordonnance N°2019-20 du 20 septembre 2019, fixant les règles relatives au Waqf, ratifiée par la loi N°2019-49 du 30 octobre 2019.
- Les réflexions vont continuer et des experts de la finance islamique proposeront des solutions islamiques à des enjeux de financement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et partageront leurs expériences pour une implantation réussie de la finance islamique sociale au Niger.

## 2.2 MÉCANISMES VISANT À MOBILISER L'INVESTISSEMENT PRIVÉ

### 2.2.1 LA MICRO FINANCE

La micro finance est certainement prometteuse en tant que mécanisme de financement, mais elle est caractérisée par des taux d'intérêt élevés, des durées de crédit courtes et des fois par une faible couverture des zones rurales<sup>2</sup>. Le Niger a une expérience dans le domaine de la micro finance mais au vu de la fragilité du secteur, « le gouvernement a initié, dans la stratégie nationale de la finance inclusive, des actions visant à assainir et à redresser le secteur de la micro finance, afin de lui faire jouer un rôle moteur dans l'amélioration des indicateurs d'inclusion financière au Niger ».

Dans le domaine agricole et nutritionnel, il existe :

- Les sources de crédit/microcrédit aux individus privés comme la Banque Agricole du Niger (BAGRI). La BAGRI est une société anonyme de droit privé OHADA, qui dispose de trois fonds spécifiques destinés à desserrer les contraintes inhérentes au financement du secteur agricole : 1) un fonds de garantie pour les productions végétales et animales ; 2) un fonds de prévoyance et d'atténuation des calamités agro-sylvo-pastorales ; 3) un fonds de bonification des intérêts sur les crédits accordés aux producteurs. Malgré son dynamisme et la diversité des partenariats noués, la BAGRI n'est pas actuellement en mesure de satisfaire l'ensemble des demandes de financement émanant du secteur agricole, étant actuellement limitée dans ses activités par un déploiement incomplet de son dispositif, notamment en matière de fonds internes d'accompagnement. Pour mieux jouer son rôle dans le financement agricole, la BAGRI aura besoin des ressources de l'Etat et des partenaires au développement<sup>3</sup>.

1 Fall et Bah.

2 Alain Ries, Frédéric Gorse, et Grégoire Chauvière Le Drian, « Quelle microfinance pour l'agriculture des pays en développement ? », s. d., <https://www.afd.fr/fr/ressources/quelle-microfinance-pour-lagriculture-des-pays-en-developpement>.

3 Haut-Commissariat à l'Initiative 3N, « Fonds d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FISAN) ».



- Les sources de financement des Collectivités Territoriales via l'ANFICT (l'Agence National de Financement des Collectivités Territoriales). Les fonds de l'ANFICT est un outil financier harmonisé au service des collectivités territoriales. L'ANFICT a vocation à accueillir différents types de financements (budget de l'Etat, taxes, aide budgétaire, contributions directes des PTFs dans le cadre de projets en cours ou arrivés à terme notamment, etc.). Toutefois, des questions se posent encore sur l'adéquation des modalités de gestion financière de l'ANFICT avec le processus de décentralisation, au cœur duquel se trouve le principe d'autonomie financière des collectivités territoriales. Pour éviter les habituelles divergences entre les projets et les dispositifs sensés les fédérer, la résolution de ces questions devrait probablement faire l'objet de discussions et d'un consensus entre la tutelle de l'ANFICT, à savoir le Ministère chargé de la tutelle des CT et le collectif des PTFs<sup>1</sup>.
- Les sources de financement de la sécurité alimentaire et du développement Agricole durable. Il s'agit des Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN) qui a été créé afin de combler les insuffisances par rapport aux précédents. Il permet de favoriser l'accès des producteurs au financement, de sécuriser les ressources en appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il doit à la fois : (i) Facilité 1 : « Soutien au financement Agricole » ; (ii) Facilité 2 : « Financement des Investissements structurants Agricoles » ; (iii) Facilité 3 : Financement du conseil Agricole, de la recherche Agronomique appliquée et du renforcement de capacités »<sup>2</sup>.
- Tel que structuré, le FISAN représente une contribution au financement de la sécurité alimentaire et du développement Agricole durable. Il ne tient pas compte des investissements spécifiques à la nutrition.
- Au-delà des 3 facilités, une des missions du FISAN pourrait idéalement être de jouer un rôle de régulation et d'harmonisation des pratiques de subventionnement des différents projets y compris les investissements spécifiques à la nutrition. Pour ce faire, une réflexion importante devrait être menée au niveau du HC3N pour une quatrième facilité pour le FISAN en lien avec le financement des interventions spécifiques à haut impact nutritionnel et aussi l'intégration des objectifs nutritionnels dans les trois autres facilités.

### 2.2.2 FINANCEMENT DE L'ENTREPRENARIAT FÉMININ DANS LES MICROS ET PETITES ENTREPRISES

Les femmes jouent un rôle crucial dans la gestion de l'alimentation et de la bonne nutrition à l'intérieur des familles. Malgré leur rôle pivot de productrices et pourvoyeuses d'aliments pour la consommation familiale dans les pays en développement comme le Niger, les femmes n'ont encore qu'un accès limité aux ressources et services indispensables.

Le défi à relever consiste à poursuivre l'égalité dans l'accès des femmes aux ressources leur permettant de produire des aliments et dans leurs possibilités d'acheter les vivres qui n'ont pu être produits sur place, accroissant de la sorte leur capacité d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

En référence au chapitre précédent, les femmes organisées en groupements font parties des bénéficiaires finaux des financements du FISAN, toutes Facilités confondues et à travers les dispositifs de financement désignés, de même que les producteurs et productrices Agricoles individuels ; les organisations des producteurs (groupement, coopérative, association) ; les entreprises rurales ; les jeunes entrepreneurs ruraux. A cet effet, le HC3N accompagne des

1 Haut-Commissariat à l'Initiative 3N.

2 Bichard, Alpha, et Balla, « Etude des déterminants des politiques en matière de nutrition au Niger. Comprendre les liens entre la politique multisectorielle de nutrition et les politiques sectorielles et les liens avec les évidences qui sous-tendent ces politiques ».



femmes organisées en groupements et qui s'investissent dans la transformation agro-alimentaire. Ce qui constitue un grand pas mais des mesures spécifiques s'imposent pour faire face aux contraintes auxquelles se heurtent encore les femmes rurales et il est souhaitable d'insister sur les besoins des femmes « chefs de famille ». La PNSN tient compte de l'aspect « genre » mais doit se concrétiser dans la pratique de façon à fournir de meilleures occasions pour les femmes. En 2016, le Mouvement SUN a présenté une série d'études de cas montrant comment l'autonomisation des femmes et des filles peut créer une solidarité féminine menant au succès en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle<sup>1</sup>.

La réflexion du groupe de référence à ce niveau s'est orientée sur deux points :

- « Comment les foires soutenues à Niamey par le HC3N pourraient être organisées aussi annuellement dans les régions pour soutenir et promouvoir l'entrepreneuriat dans les micros et petites entreprises en général et l'entrepreneuriat féminin en particulier » ?
- « Comment impliquer les détenteurs des supermarchés dans le financement de ces foires comme œuvre sociales » ?

Exemple d'activités des femmes entrepreneures accompagnées par le HC3N - (Source : <https://twitter.com/nigerielles/media?lang=ar>)

<sup>1</sup>Platform for Agricultural Risk Management, « Etude de faisabilité pour investissement : contrat à terme et le réseau du warrantage en appui aux stratégies nationales » (Rapport complet Septembre 2018, s. d.), [https://p4arm.org/app/uploads/2017/06/2.3-PARM-Annual-Report-2016\\_web.pdf](https://p4arm.org/app/uploads/2017/06/2.3-PARM-Annual-Report-2016_web.pdf).



- **Le warrantage** : Le lien avec la nutrition est indirect mais on pourrait considérer que ces initiatives renforcent principalement les revenus des ménages et leur capacité à faire face aux dépenses en nutrition. Le warrantage désigne un mode de stockage villageois de denrées alimentaires, le plus souvent des céréales, mis en place en Afrique de l'Ouest dans les années 1990 à l'origine pour avoir accès à un crédit en échange de la garantie stockée, ce crédit permettant aux paysans de faire des dépenses ou des investissements après la récolte, sans avoir à vendre leur production immédiatement après la récolte, lorsque les prix sont généralement les plus bas.

Le warrantage a déjà fait ses preuves au Niger, au Burkina Faso ou au Mali où il a permis à la fois un accès au crédit, un accroissement de la production et des investissements et une amélioration de la sécurité alimentaire<sup>1</sup>. Malgré son potentiel très important, le warrantage est très dépendant du savoir-faire des hommes qui le pratiquent et des politiques nationales de sécurité alimentaire du pays. Il est clair aujourd'hui que le warrantage qui se développe avec succès au Burkina et le warrantage qui est en nette décroissance au Niger ne sont pas mis en œuvre de la même façon. Le warrantage au Burkina Faso est avant tout conçu comme un outil de sécurité alimentaire alors qu'au Niger, il est avant tout conçu comme un outil de commercialisation, ce qui se traduit par un taux d'emprunt par rapport au stock immobilisé plus élevé, et ce qui le rend plus risqué. Par ailleurs, un effort particulier a été fait au Burkina Faso pour avancer les dates d'octroi du crédit, ce qui augmente sa rentabilité moyenne et réduit encore le risque.

Il y a lieu de capitaliser les acquis du warrantage au Niger et réfléchir sur une transition du warrantage à dominante commerciale vers un warrantage de sécurité alimentaire plus résilient, une mise en cohérence de la politique de sécurité alimentaire et du warrantage, prendre des textes réglementaires pour pouvoir le généraliser, pouvoir le professionnaliser et viser au delà de l'agriculture des objectifs nutritionnels.

- **Le crédit bail** est une opération par laquelle un propriétaire (le bailleur, ou l'institution financière) d'un actif productif (l'équipement) permet à une autre partie (le locataire) d'utiliser un actif pour une période prédéfini contre un loyer (paiement de la location). Le paiement de la location est calculé pour couvrir tous les frais engagés par le bailleur. Au cours de la période de location, le locataire est responsable de tous les coûts d'exploitation, y compris l'entretien et la réparation de l'équipement loué. L'équipement loué est supposé générer la principale source de revenus pour le paiement de location<sup>2</sup>. Il existe des institutions financières offrant des services de crédit bail dans la région de la CEDEAO, mais ceux-ci sont actuellement concentrés dans les marchés urbains et l'accès aux services de crédit bail restera probablement limité pour les petits clients des régions rurales qui présentent des coûts de transaction et un risque plus élevés pour ces institutions. Néanmoins certains partenaires en zones rurales sont plus enclins à accorder de crédits pour l'achat des équipements plutôt que pour les frais de fonctionnement, car elles considèrent que l'équipement qui sera acheté peut servir de garant. En 2017, le crédit-bail a été autorisé au Niger. Celui-ci pourrait constituer une solution pour certains types de financement, comme par exemple l'acquisition d'un tracteur.

Le crédit-bail peut constituer un mécanisme alternatif possible et la gestion peut être assurée par des sociétés spécialisées. A ce titre, des textes juridiques doivent encore être promus, avant de pouvoir utiliser ces alternatives à large échelle.

1 FAO. Warrantage au Niger. Capitalisation des bonnes une pratique adaptée aux besoins des petits producteurs et productrice. Juillet. 2012. [www.FAO.org](http://www.FAO.org)

2 Haut-commissariat à l'Initiative 3N, « Fonds d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FISAN) ».



- **Les transferts de fonds des migrants** constituent des flux financiers considérables entre les pays développés et les pays en voie de développement. Les envois des fonds peuvent être à la fois comme sources nouvelles et renouvelables de financement. Dans le premier cas, les instruments financiers<sup>1</sup> qui pourraient mobiliser le type de nouvelles ressources pour la nutrition comprennent :
  - 1) La titrisation des flux des transferts, ce qui implique une mobilisation de financement du secteur privé pour les des structures de transferts d'argent. Cette initiative est possible d'autant plus que le Niger a connu ces dernières années le développement des structures de transferts d'argent tant international (Wester union, Monet express, Monegram...) que national (BENIF AFUA, ALIZZA, NIITA, Groupe Djamila, Niger IMMO SARL, Zeinab, orange money, Moov money, airtel money...). Les résultats d'une étude réalisée dans la zone UEMOA<sup>2</sup> a montré que le développement de points de services de transferts rapides dans les milieux ruraux a augmenté les flux de transferts en Afrique de l'Ouest et a minimisé l'utilisation des circuits informels.
  - 2) Des obligations à l'intention des diasporas correspondant à la collecte de financements nouveaux pour les pouvoirs publics. Il est reconnu que les transferts effectués par les migrants vers leur pays d'origine contribuent à la réduction de la pauvreté, à travers notamment l'amélioration des revenus des ménages, l'accès à l'éducation et aux soins sanitaires, ainsi qu'aux services bancaires. Ils constituent également une source de financement des investissements et de consolidation de la viabilité extérieure. Dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle par exemple, l'assistance technique peut être apportée aux entrepreneurs et agriculteurs bénéficiaires des transferts pour encourager l'adoption des bonnes pratiques, l'abondement des fonds des ressources publiques peut favoriser l'investissement de la diaspora si l'argent sert à financer des projets collectifs et individuels de modernisation agricole (mise en place de réseaux d'irrigation, etc.), de transformation agro-alimentaire ou de développement des services à l'agriculture dans leur village ou leur région d'origine. Les investisseurs de la diaspora ayant un lien très fort avec leur communauté d'origine, et plus particulièrement avec les membres de leur famille, les transferts et l'investissement de la diaspora contribuent de manière significative à la réduction de la pauvreté et au développement local.
- **La téléphonie mobile** : une réduction d'environ 2 % sur les taxes de la téléphonie mobile pour délivrer des services de santé mobile et de nutrition. Le Ministère du commerce et de la promotion du secteur privé joue un rôle très important en nutrition et constitue l'un des principaux secteurs dans la PNSN. Il a été mentionné ici dans le cadre de l'initiative sur l'utilisation de la téléphonie mobile. Ces appareils sont principalement utilisés pour connecter les utilisateurs à Internet, pour envoyer des courriels, pour s'engager dans le réseautage social, en d'autres termes, pour transférer des données. L'initiative consiste à rassembler des acteurs des secteurs public et la téléphonie mobile et de la santé pour délivrer des services de santé mobile et de nutrition. Le but est de simplifier les relations entre les patients/communautés et les intervenants médicaux afin d'apporter des conseils ciblés en matière de nutrition.

1 Papa Amadou Sarr. Transferts de fonds des migrants et développement en Afrique. Une étude sur le Sénégal. TFD 95. Juin 2009

2 BCEAO. Synthèse des résultats des enquêtes sur les envois de fonds des travailleurs Migrants dans les pays de l'UEMOA. Mai 2013. WWW://bceao.int



L'utilisation de la téléphonie mobile peut être rentable dans plusieurs secteurs de la nutrition :

- Gestion de stocks des intrants ;
- La surveillance de l'état sanitaire et nutritionnel ;
- Le suivi de la scolarité des jeunes filles ;
- Campagnes de sensibilisation ou rappels (message normatif sur la nutrition) ;
- Etc.

L'utilisation de la téléphonie mobile a été initiée depuis 2015 dans plusieurs pays comme le Malawi, le Rwanda, le Burkina Faso. Au Niger, aussi dans le cadre de l'amélioration de la collecte des données sanitaires et probablement dans d'autres secteurs.

Dans le cadre de la nutrition, le Ministère du commerce et de la promotion du secteur privé en collaboration avec les secteurs concernés peut appuyer cette initiative dans le but de mettre en place un système de communication efficace entre les cadres techniques et les communautés et aussi un bon système de suivi-évaluation.



## RECOMMANDATIONS

1. Approfondir l'identification des principales causes de la faiblesse de mobilisation des ressources destinées à la nutrition et y apporter des correctifs appropriés ;
2. Etablir une feuille de route permettant de mobiliser les ressources identifiées dans le cadre de ce travail ;
3. Renforcer le processus de planification et de coordination des interventions pour une efficacité d'action et une bonne maîtrise des ressources mobilisées dans tous les secteurs. Au stade actuel, il existe une bonne partie de ressources mobilisées par les PTFs et les ONGs et autres qui ne sont pas encore répertoriées et estimées ;
4. Renforcer le mécanisme de suivi de mobilisation et d'utilisation des fonds mobilisés et la redevabilité ;
5. Sensibiliser/former les capacités des acteurs dans les différents secteurs sur la mobilisation et l'utilisation des ressources ;
6. Impliquer suffisamment et sensibiliser les acteurs des secteurs de premières lignes comme les acteurs du Ministère des finances sur les questions de nutrition ;
7. Institutionnaliser l'exercice sur les analyses budgétaires et les dépenses publiques en nutrition ;
8. Prendre des dispositions pour accroître le budget destiné au renforcement de la nutrition, et mettre un accent particulier sur le financement des actions à haut impact nutritionnel



Distribution Alimentaire à Baga (Frontière Nigeria/Tchad/Cameroun), Nigéria - Secours Islamique France/Ollivier Girard





## REMERCIEMENTS

Ce travail a été réalisé par **Dr DOUDOU H. Maimouna**, MD, MPH, PEDs, PhD, Enseignant-Chercheur à l'Université Privée Africaine pour le développement (UPAD) et Consultante pour le HC3N sous la supervision de **Dr MAHAMADOU Aboubacar**, Coordonnateur de la Cellule Nutrition du Haut-Commissariat à l'Initiative 3N, « les Nigérens Nourrissent les Nigériens ».

Pour toute question ou éclaircissement en lien avec le rapport, contacter **Dr MAHAMADOU Aboubacar**, Coordonnateur, Cellule Nutrition, HC3N : [mahamadou.aboubacar@gmail.com](mailto:mahamadou.aboubacar@gmail.com)

Citation recommandée :

Pistes de financement innovant pour la nutrition au Niger. Haut-Commissariat à l'Initiative 3N, Niamey, Niger. Mai 2020. 43 p.





## ANNEXE 1 : DOCUMENTS DE LA SÉRIE

Rapport	Auteurs	Année	Description
<b>Étude des déterminants des politiques en matière de nutrition au Niger</b>	Anne Bichard, A. Balla A. (PNIN)	2016	Comprendre les liens entre la politique multisectorielle de nutrition et les politiques sectorielles et les liens avec les évidences qui sous-tendent ces politiques
<b>Cartographie des interventions clés et des intervenants en nutrition au Niger</b>	HC3N et REACH (BAGNOU A.)	Juin 2019	Ce rapport nous donne un aperçu sur la couverture des interventions du point de vue géographique et des cibles. De même, il donne un aperçu de tous les intervenants dans le domaine de la nutrition au Niger
<b>Rapport d'analyse : Approche méthodologique mises en place pour répondre à la question N°1 du plan cadre d'analyses 1019-2020 de la PNIN</b>	Institut National de la Statistique Niger, PNIN	Janvier 2020	La question N°1« Comment les déterminants qui expliquent la prévalence élevée et persistante de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de cinq(5) ans au Niger ont-ils évolué ? »
<b>Rapport d'analyse : Tendances de la malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans et de ses déterminants au niveau régional</b>	Institut National de la Statistique Niger	Janvier 2020	Ce rapport porte sur les tendances de la malnutrition chronique des enfants de moins de cinq (5) ans et de ses déterminants au niveau régional. Les niveaux de malnutrition chronique des enfants de moins de cinq (5) ans diffèrent d'une région à une autre tout comme la combinaison des facteurs inhérents à la malnutrition
<b>Rapport sur l'analyse des allocations Budgétaires et des dépenses annuelles de l'État dans le secteur de la nutrition 2016-2017</b>	HC3N Doudou H. Maimouna	Mars 2020	Le rapport porte sur l'analyse des allocations budgétaires et des dépenses annuelles de l'État dédiées à la nutrition (interventions spécifiques et sensibles) au cours de la période 2016 à 2017.
<b>Analyse de l'efficacité des politiques nationales pour améliorer les décisions en matière d'allocation des ressources, d'investissement et de renforcement des capacités dans le domaine de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Niger</b>	Haut-Commissariat à l'Initiative 3N	Mai 2020	L'étude est un diagnostic des goulots d'étranglement qui minent l'efficacité des politiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) au niveau national et amoindrissent leurs résultats sur la réduction de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Le rapport complète les revues des dépenses publiques et les revues conjointes du secteur, puis propose des options pour des investissements, réformes et renforcement des capacités pour améliorer l'impact.





## ANNEXE 2 : CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES DE LA NUTRITION

Liste des intervenants cartographiés en 2018

47 ONGs, 2 associations, 12 projets/ programmes		
1. ABC	25. KAIDIYA	49. APA
2. ACTED	26. KARKARA	50. FOPAT/GRET
3. ACF	27. KOKARI	51. PAC 3
4. ADESA	28. MSF Espagne	52. PAFAN/GRET
5. ADKOUL	29. MSF France	53. PARIIS
6. ADL.PDLK	30. MERCY CORPS	54. PEAMU
7. APBE	31. MPDL	55. PISA
8. APIL	32. ONG RAIC	56. PPAAO
9. APPEL-CSN	33. OXFAM	57. PRODAF
10. APRODER	34. Pathfinder	58. Projet Wadata/STC
11. APTE	35. PLAN INT	59. PROMAP
12. BEFEN	36. SAMARITAN'S PURSE	60. PRRIA
13. CADEV	37. SWISSCONTACT	61. REGIS ER
14. CARE International	38. SAVE THE CHILDREN	
15. CRS	39. VND NUR	
16. CICR	40. W. VISION	
17. CISP	41. AREN	
18. CONCERN	42. DEMI-E	
19. CDR	43. EAU VIVE	
20. COOPI	44. FORSANI	
21. CR Espagnole	45. GASPAIN	
22. CRN	46. GOAL	
23. CR Lux	47. GOULBI	
24. DEDI	48. IRC	





## BIBLIOGRAPHIE

- Action Contre la Faim. « Mécanismes de financements Innovants dans la nutrition : Quels enseignements tirés à ce jour ? », s. d. <https://www.actioncontrelafaim.org/en/publication/aid-for-nutrition-makingaid-work-better-for-nutrition/>. juin 2017.
- Aho, Adam, Judith Kabore, Seydou Ndiaye, et Al. « Analyse budgétaire de nutrition au niveau national : contribution de l’Afrique de l’ouest à une approche révisée », s. d. Disponible au <https://www.ennoline.net>. juillet 2019
- AKDN. « Les programmes de soutien aux communautés rurales au Pakistan », s. d. <https://www.akdn.org/fr/pays/asia-du-sud/pakistan/agriculture-et-s%C3%A9curit%C3%A9-alimentaire-au-pakistan>.
- Banque International du Travail. « Aperçu des types de mécanismes de financement innovants et pertinents, des opportunités et des risques qui leurs sont associés, ainsi que des possibilités qui s’offrent à l’OIT d’y participer », s. d. <https://www.ilo.org>. février 2019
- Bichard, A., A. Alpha, et A. Balla. « Etude des déterminants des politiques en matière de nutrition au Niger. Comprendre les liens entre la politique multisectorielle de nutrition et les politiques sectorielles et les liens avec les évidences qui sous-tendent ces politiques ». Agropolis international, Unité d’appui international pour l’initiative NIPN, 2017. <https://www.nipn-nutrition-platforms.org/IMG/pdf/nutrition-nutrition-policy-niger.pdf>.
- « Dictionnaire de français Larousse », s. d. <https://www.larousse.fr>.
- Fall, Mohamed, et Ould Bah. « Les réseaux de la finance islamique en Afrique », s. d., pages 805 à 817. 2010.
- Food and Agriculture Organisation of the United Nations. « Financement innovant pour l’agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition », s. d. <https://www.leadinggroup.org>. 2016
- HLPE. Partenariats multipartites pour le financement et l’amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le cadre du Programme de développement durable à l’horizon 2030. Un rapport du Groupe d’experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, Rome. s. d. <http://www.fao.org/3/ca0156fr/CA0156FR.pdf>. 2018.
- GOLD II. *Le financement des collectivités locales : les défis du 21<sup>ème</sup> siècle*. II<sup>ème</sup> Rapport mondial de Cités et Gouvernements Locaux Unis sur la Décentralisation et la Démocratie locale, s. d. <https://www.uclg-cisd.org>. 2010.
- Haut-Commissariat à l’Initiative 3N. « Fonds d’investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FISAN) », s. d. [https://www.evalforward.org/sites/default/files/2019-09/Document\\_FISAN\\_100118\\_0.pdf](https://www.evalforward.org/sites/default/files/2019-09/Document_FISAN_100118_0.pdf). Aout 2017
- H. M, Doudou. « Analyse des allocations budgétaires et dépenses publiques au Niger », s. d. Disponible au HC3N et PNIN. janvier 2020
- Ministères en charge de l’éducation au Niger. « Stratégie nationale d’alimentation scolaire. 21/06/2019 », 21 juin 2016.
- Organisation Mondiale de la Santé, et UNICEF. « Normes de croissance OMS et identification de la malnutrition aigue chez l’enfant », s. d. <https://www.who.org>. 1996



- Platform for Agricultural Risk Management. « Etude de faisabilité pour investissement : contrat à terme et le réseau du warrantage en appui aux stratégies nationales ». Rapport complet Septembre 2018, s. d. [https://p4arm.org/app/uploads/2017/06/2.3-PARM-Annual-Report-2016\\_web.pdf](https://p4arm.org/app/uploads/2017/06/2.3-PARM-Annual-Report-2016_web.pdf).
- REACH, et Haut-Commissariat à l'Initiative 3N. « Cartographie des interventions clés et des intervenants en nutrition au Niger », s. d. 2018
- République du Niger. Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle au Niger 2017-2025. Niamey, Niger, 2019.
- Solène Morvant-Roux. « Quelle microfinance pour l'agriculture des pays en développement ? », s. d. <https://www.afd.fr/fr/>. février 2008
- Tahiri Jouti, Ahmed. « L'institution des waqf et la finance islamique », vol 1, N°2 s. d. [https://www.lescahiersdelislam.fr/L-institution-des-waqf-et-la-finance-islamique\\_a391.html](https://www.lescahiersdelislam.fr/L-institution-des-waqf-et-la-finance-islamique_a391.html). 2013.
- WaterAid Cambodia. « Intégrer la nutrition et l'eau, l'assainissement et l'hygiène : un socle pour le développement du capital humain au Cambodge. », s. d. <https://washmatters.wateraid.org>. 2018
- Youssoufane, et H. Ambarka. « Quel rôle le secteur privé peut-il jouer pour soutenir la réduction de la malnutrition? [En ligne] [Citation: 15 Avril 2020.] », 24 juin 2019. [www.ennonline.net](http://www.ennonline.net).



Cantine scolaire – préparation du repas, fin de classe. Camp de déplacés - Diffa, Olivier Girard



Bénéficiaire avec cartes de ration - CRS/Ollivier Girard

